

Domalain

N° 29 - DÉCEMBRE 2017





INVITATION

- ▶ Monsieur Christian OLIVIER, Maire
- ▶ Mesdames et Messieurs les Adjoints
- ▶ Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

▶ L'ensemble du personnel communal

présentent à tous les Domalinois leurs meilleurs vœux pour cette année 2018 qui arrive.

Que cette année apporte à chacun de vous, joie, bonheur et le bien le plus précieux : la santé.

Et vous invitent à la cérémonie des Vœux qui aura lieu **Vendredi 12 janvier 2018 à 19 h 30, à la salle polyvalente.**

S O M M A I R E

INFOS MUNICIPALES

Le Mot du Maire	3
Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de la commune	4
Lotissement des Cerisiers	5
RIPAME	5
Logement Espacil ZAC du Plessis	6
Nouveau logement du CCAS	6
Maisons fleuries	6
Le fleurissement de la commune	7
Animation jeunesse	8
Ecole de dessin	8
Festival Désarticulé.....	9
Fête de la Musique	9
Dispositif Argent de poche	9
Commission voirie	10
Plateforme déchets verts.....	10
Flash info produits phytosanitaires	10
La fibre optique arrivera à domalain en 2018.....	11
L'Agence Postale	11
Pacte Civil de Solidarité (PACS)	12
Chiens sur la commune	12
Location de salles (tarif 2018)	13
Concessions cimetière (tarif 2018)	13
Cimetière	13
Carte grise et permis de conduire	13
Informations sur le SMICTOM et la TEOMI	14
DOMALIRE	15
Vos conseillers départementaux	16

ASSOCIATIONS

Association Béthanie	16
A.P.E.L.	17
École Sainte-Anne de Domalain	18
Don du sang	18
Association Familiale Rurale CSF Domalain	19
La Communauté chrétienne	20
Espace Jeux Les Doudoumalins	21
Badminton	21
Les Voltigeurs.....	22
Randomalain.....	23
Cyclo-club domalinois.....	24
Gymnastique Domalinoise	24
L'avenir de Domalain	25
Pétanque Club Domalain	25
Sapeurs-Pompiers.....	26
Entente des chasseurs de Domalain	26
Association de Pêche de la Traverie.....	27
U.C.A.D.....	27
Carcraon Environnement	28
Domalain Dakota Dancers	28
EHPAD Notre-Dame de Lourdes	29
Art Floral	30
A.C.P.G./U.N.C./A.F.N./O.P.E.X./ Sodats de France et membres associés.....	31
L'A.D.M.R. d'Argentré-du-Plessis	32
Le Club des Aînés de Domalain.....	32
Domalain Tiers-Monde.....	33

DOMALAIN - Bulletin d'information municipale - Décembre 2017 - n° 29
 Directeur de la publication : M. le Maire de Domalain
 Dépôt légal en préfecture : 4^e trimestre 2017
 Mise en page et impression : Imprimerie REUZÉ - Martigné-Ferchaud

INFOS DIVERSES

Etat Civil	34
Manifestations 2018	35

INFOS UTILES

Heures d'ouverture de la Mairie :

- ▶ du Lundi au Vendredi 8 h 30 à 12 heures
- ▶ Samedi : 9 heures à 12 heures

En dehors de ces heures d'ouverture, vous pouvez joindre le secrétariat du Mercredi au Vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 heures

Tél. 02.99.76.35.07 - Fax 02.99.76.31.62

E-mail : mairie@domalain.fr

Site internet : www.domalain.fr

Heures d'ouverture de la Garderie :

- ▶ Matin : 7 h 30 à 8 h 30
- ▶ Soir : 16 h 45 à 18 h 45

Il est rappelé que par mesure de sécurité, les parents doivent déposer et reprendre leur enfant dans la salle. Il est interdit de déposer un enfant sur le parking. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter la salle seul.

Heures d'ouverture Bibliothèque Municipale :

- ▶ Mardi de 16 h 30 à 17 h 30
- ▶ Mercredi et Samedi de 10 h à 12 h 30
- ▶ Jeudi de 9 h 00 à 11 h 00



INFORMATION

Si vous avez des difficultés pour remplir différents documents auprès des administrations, vous avez la possibilité de vous adresser à un des membres de la commission des affaires sociales en prenant rendez-vous au secrétariat de la mairie.

N'hésitez pas à vous faire aider, votre dossier restera confidentiel.

Si vous êtes installé sur notre commune en tant que commerçant, profession libérale... et que vous souhaitez vous faire connaître de la population à travers la lettre infos trimestrielle, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



L'Année 2017 s'achève avec un épisode électoral assez dense. Les résultats des élections présidentielles et législatives ont dessiné un nouveau paysage politique avec la volonté de faire travailler ensemble

les élus de partis politiques différents. Quel que soit l'avis personnel de chacun sur les choix politiques, il faut bien reconnaître qu'il est temps, pour notre pays, d'avoir une démarche de coopération et de réflexion qui transcende les partis habituels de façon à prendre des décisions qui fassent adhérer le plus de citoyens possibles : chacun de nous doit apporter sa contribution à la vie collective, qu'elle soit communale ou nationale.

Les défis à relever pour notre nation sont d'une telle importance qu'il est du devoir de chacun d'y contribuer dans un esprit de solidarité nationale.

Vous avez pu entendre, par les Médias, les manifestations d'inquiétude des Maires lors de la venue du Président de la République au Congrès des Maires de novembre dernier.

Ces inquiétudes sont liées aux annonces faites au cours de l'été dernier d'une façon rapide et sans concertation préalable, je pense notamment à la suppression des contrats aidés.

Ces inquiétudes sont liées aussi à la suppression progressive de la Taxe d'habitation jusqu'en 2020 et à sa compensation par l'Etat. Les Communes ont besoin de lisibilité dans leurs financements et la Taxe d'habitation représente pour les Collectivités une ressource importante d'environ 25 % de la recette.

Le Président de la République nous a annoncé une compensation intégrale par tiers en 2018, 2019 et 2020. Pour la Commune de Domalain, la compensation en 2020 sera de l'ordre de 314 000 € pour 634 foyers exonérés sur un total de 706 habitations : le dégrèvement assuré par l'Etat concernera donc 89 % des foyers domalinois.

L'engagement du Président de la République est important pour les Maires, chacun le comprendra aisément.

Evidemment cette compensation ne pourra durer à terme et il nous a annoncé en 2020 la refonte complète de la fiscalité locale : des concertations vont être engagées avec L'Association des Maires de France pour rendre plus juste et équitable la participation des habitants à la vie de leur Commune.

Même s'il m'a semblé bon de faire un point sur la situation actuelle dans le cadre de nos relations avec l'Etat, je sais que vos attentes en termes d'informations sont plus locales.

Au cours de l'année 2017, plusieurs équipements nouveaux ont été mis en réalisation :

► Le programme de changement de l'Eclairage Public pour lequel deux aides financières nous sont apportées :

- une aide d'Etat au titre du Contrat de Territoire à Energie Positive à hauteur de 50 % de l'investissement.
- une aide du Syndicat d'Electricité Départemental (SDE) à hauteur de 30 % de l'investissement.

L'Economie d'Energie annoncée suite à ce passage en LED est de l'ordre de 40 %.

La Commune a engagé deux programmes sur ce Contrat de Territoire, celui de la rue Notre Dame de Lourdes en 2017 et celui de la rue J.M. Lammenais - rue de la Pavrière qui sera installé début 2018.

Pour ces deux programmes, le reste à charge Communale est de 14 000 €. L'objectif est de poursuivre cette opération pour équiper tout le Centre-bourg en éclairage basse consommation.

► Concernant le bâtiment de l'Agence Postale, les travaux ont permis de remettre en location l'appartement de type T3 à l'étage. Toute l'organisation intérieure a été revue. L'appartement est maintenant loué depuis le 1^{er} Août dernier. Une partie des travaux a aussi concerné l'Agence Postale proprement dite au niveau des dispositifs alarme et coupe-feu, notamment. Seule restera à mettre en place l'accessibilité handicapé de l'agence. Le montant de subventionnement de cette opération est de l'ordre de 40 %.

► L'aménagement de la zone de l'Oseraie est maintenant en cours, cela a permis l'installation du garage automobile et de rejoindre la rue du Colombier à la rue du Général Leclerc. L'éclairage public sera installé dès le début de l'année 2018 pour favoriser la circulation dans cette zone.

► La construction du pavillon de type T3 est en cours, sur le lotissement du Plessis. Le Centre Communal d'Action Sociale est le maître d'ouvrage de cette opération. L'objectif de cet investissement est de densifier notre parc immobilier et de répondre ainsi, aux demandes de logement qui nous sont formulées.

Les projets prioritaires pour l'année 2018 sont, bien sûr, la viabilisation du futur lotissement aux Cerisiers et la future salle multifonctions.

Le futur lotissement comportera en totalité 43 lots et sera réalisé en deux tranches :

La première sera réalisée en début d'année 2018 et comportera 27 lots. Le plan de composition est présenté dans le bulletin, nous espérons qu'il répondra au souhait des accédants à la propriété, sachant que la taille des lots nous est quasiment imposée puisque nous devons répondre à une densification de 12 logements/ha minimum.

Pour le projet de salle multifonctions, il nous faut déjà solliciter les différents financeurs :

- Vitré Communauté pour 190 000 €.
- Le Département dans le cadre des contrats de Territoire qui sont en cours de validation avec Vitré Communauté. Le projet a reçu un avis favorable à hauteur de 310 000 € en justifiant du caractère supra-communal du projet.

Le financement est évidemment très important pour ce type de projet.

Je me permets aussi de rappeler le prochain programme locatif qui sera mis en place par ESPACIL-HABITAT rue Brune dans la continuité du lotissement du Plessis. L'investissement est prévu pour un début des travaux en 2018.

En terminant mon message, je voudrais une nouvelle fois remercier tous les acteurs locaux qui œuvrent au dynamisme de notre commune. Je pense aux Associations, aux Commerçants, aux Artisans et Entreprises, à la Maison de Retraite en charge des Personnes Agées, au Foyer Béthanie pour son action près des résidents. Je n'oublie pas notre Ecole pour l'accueil des enfants et la qualité de ses animations ; et enfin le Corps des Sapeurs-Pompiers pour son indispensable assistance aux personnes en difficulté.

Nous devons tous apporter notre contribution à la promotion de notre Commune et à sa vitalité. Le soutien aux acteurs locaux est indispensable pour le développement de notre Commune. J'en profite pour remercier les membres de la commission communication et les agents qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin ainsi que Nicole Morice pour les photos qu'elle nous envoie régulièrement et qui nous permettent d'agrémenter le bulletin.

Avec mon Conseil Municipal, le CCAS, et l'ensemble du Personnel Communal, je souhaite à chacun de vous joie, bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Bonne et heureuse Année 2018.

Christian OLIVIER

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DE LA COMMUNE

La Commune dispose actuellement d'un PLU approuvé le 25 septembre 2006. Le PLU actuel nécessite d'être mis en conformité avec les normes supérieur et doit intégrer les nouvelles dispositions législative en vu de favoriser un urbanisme harmonieux.

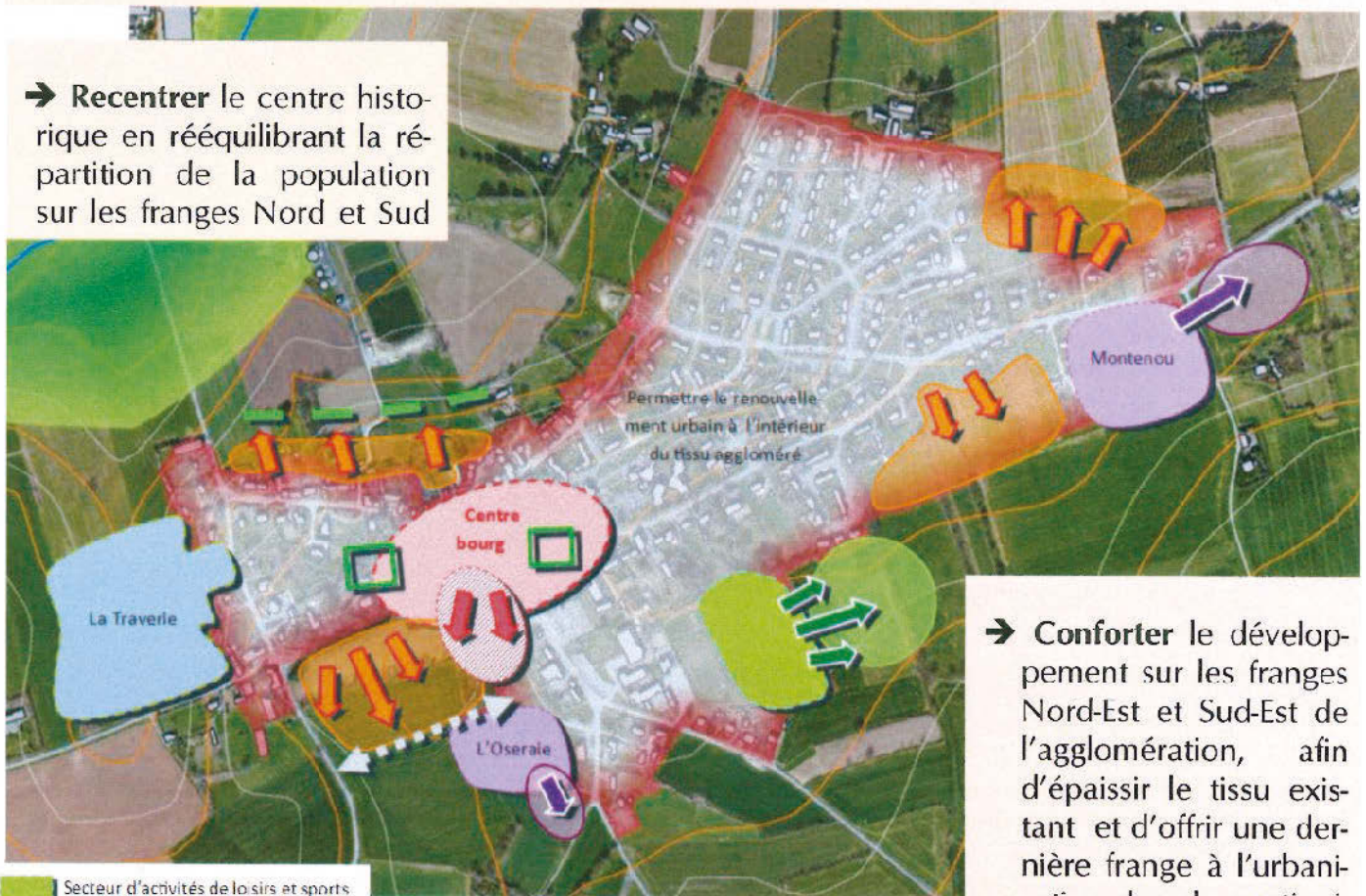
Le PADD doit :

- ▶ Enoncer les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement
- ▶ Définir une politique d'aménagement global
- ▶ Favoriser le renouvellement urbain
- ▶ Améliorer le cadre de vie
- ▶ Préserver l'environnement

Illustrations PADD : Assurer un développement harmonieux et équilibré (A titre informatif, ne constitue pas un plan de zonage)

→ Projeter un développement **Harmonieux et retrouver un équilibre** dans la répartition spatiale des secteurs d'habitats résidentiels

→ **Recentrer** le centre historique en rééquilibrant la répartition de la population sur les franges Nord et Sud



→ **Conforter** le développement sur les franges Nord-Est et Sud-Est de l'agglomération, afin d'épaissir le tissu existant et d'offrir une dernière frange à l'urbanisation dans la continuité de l'existant

- Secteur d'activités de loisirs et sports existant.
- Secteur de jardin : un cadre de vie qui sera préservé.
- Elargir l'aire d'attractivité du centre bourg par l'accueil de commerces/ services complémentaires.
- Secteur de développement pour l'accueil d'activités complémentaires à vocation de sports et loisirs.
- Tissu aggloméré existant à vocation principale d'habitat.
- Secteur de développement à vocation d'habitat.
- Accompagnement paysager pour assurer une bonne intégration des constructions.
- Centre bourg (mixité des fonctions).
- Secteur de développement pour l'accueil d'activités économiques et artisanales complémentaires.
- Compléter le réseau de voirie: création d'une voie nouvelle entre la RD 46 et la RD 106.
- Secteur d'activité économique existant.
- Secteur de loisirs la Traverie.

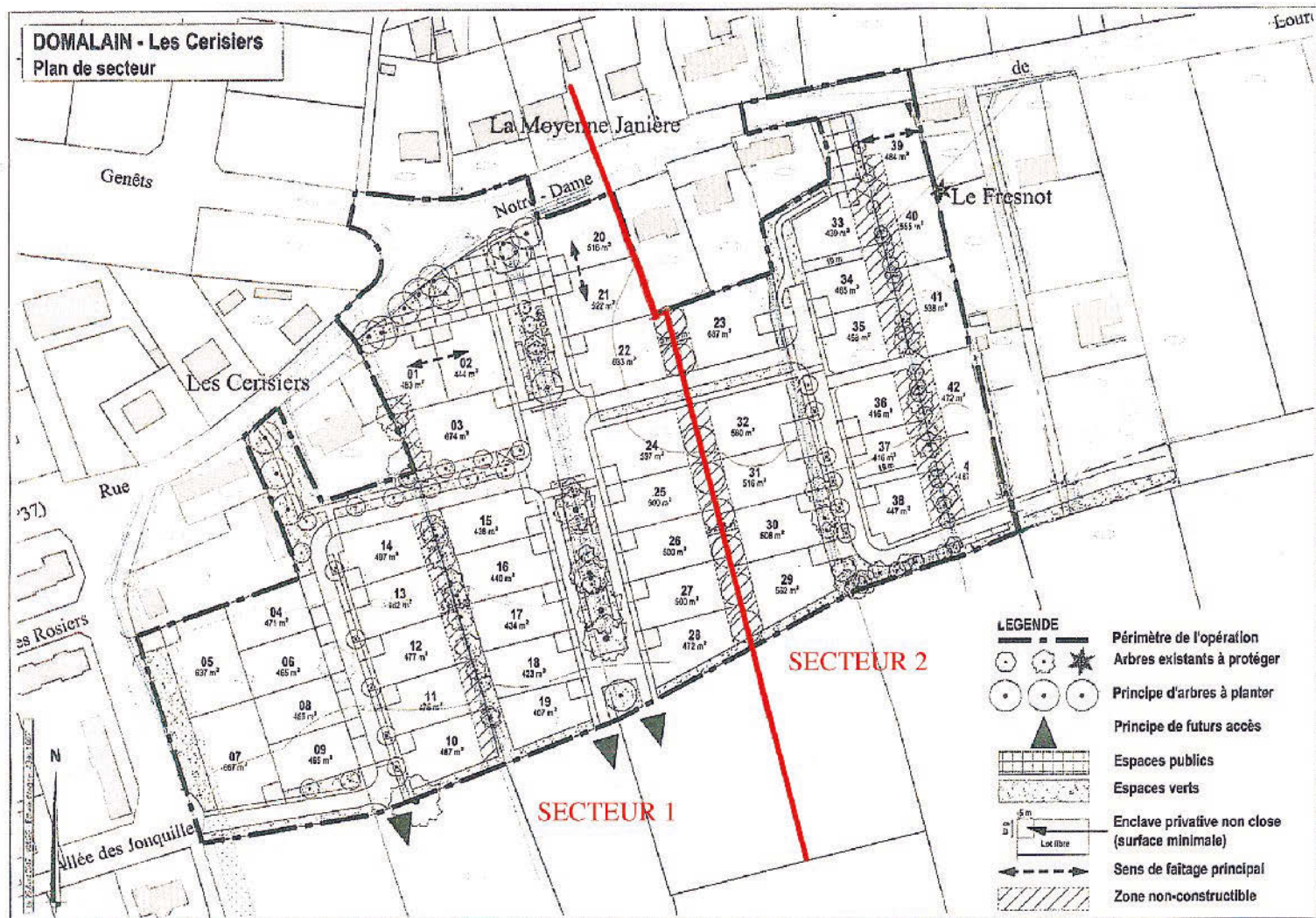
Attention, ceci est un projet d'aménagement et ne constitue pas un plan de zone définitif

LOTISSEMENT DES CERISIERS

143 lots accessibles à la propriété pour une superficie allant de 400 à 675 m² (taille moyenne 500 m²).

Vous trouverez ci-contre le plan de composition du futur lotissement. Le secteur 1 correspondant à la 1^{ère} tranche et le secteur 2 à la 2^{ème} tranche.

La réservation des lots ainsi que la connaissance du tarif du m² ne sera possible que lorsque la viabilisation sera réalisée.



RIPAME

Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants*



Après plusieurs mois de réflexion et d'organisation, le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants va officiellement être déployé sur le territoire des 11 communes du canton de la Guerche de Bretagne, adhérentes au projet. Ce service de renseignements et de conseils aux parents ou futurs parents sur le choix du mode de garde de leur enfant, d'accompagnement des assistants maternels et des gardes à domicile va être mis en place en janvier 2018.

Pour répondre à vos questions, des animatrices RIPAME sont à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter dès maintenant sur leur adresse mail ripame@argentre-du-plessis.fr. Elles seront également présentes lors de permanences organisées chaque semaine à Argentré du Plessis et la Guerche de Bretagne.

Pour toute précision concernant la mise en place de ce service, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Mairie d'Argentré du Plessis : <http://www.argentre-du-plessis.fr/-RIPAME,96-.html>

Voir article Espace Jeux « Les Doudoumalins » page 21

LOGEMENT ESPACIL ZAC DU PLESSIS

6 nouveaux pavillons locatifs devraient sortir de terre Zac du Plessis dans un peu plus d'un an. Lancé par Espacil, le chantier devrait commencer été 2018 pour une mise en location en juillet 2019.

Il y aura 4 pavillons T4 avec étage et 2 pavillons T3 de plain-pied.

Toutes ces nouvelles maisons seront dotées d'un garage, d'un jardin et d'une petite terrasse.



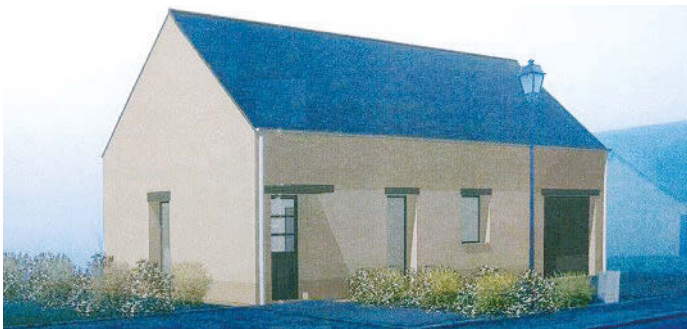
Esquisse du projet présenté par Espacil Habitat sous réserve de modifications

NOUVEAU LOGEMENT DU CCAS

Vous avez pu constater la construction d'un nouveau logement route d'Argentré. Le projet se situe en continuité du centre-bourg, le long de la RD48 en direction de Vitré.

Construction d'une maison individuelle de type T3 de 80 m² de plain-pied avec garage, à vocation locative financée par le CCAS de la Commune de Domalain. Ce logement sera conventionné en PLUS.

Les travaux ont commencé en septembre 2017 pour une mise en location prévue en mai 2018.



TAXI.COM
SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous avez plus de 65 ans*
Vous avez besoin de vous déplacer
sur le territoire de Vitré Communauté
Pour 4 euros le trajet,
utilisez le service TAXI.COM !

INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE

* ou titulaire d'un pôle de l'Établissement PAP, APH, CMU, RSA ou d'un autre statut de handicapé

VITRÉ
COMMUNAUTÉ

MAISONS FLEURIES

Depuis une vingtaine d'années, le concours des maisons fleuries est organisé dans notre commune.

En ce vendredi 3 Novembre 2017, nous avons eu l'honneur de proclamer les résultats au cours d'une soirée conviviale, autour d'un repas afin de récompenser chaque participant.

Votre fleurissement contribue amplement à la qualité de vie de notre bourgade, tout en apportant votre touche personnelle ; votre travail a su susciter l'intérêt des membres du jury.

Je ne peux que vous féliciter de votre participation et de votre présence à nos côtés pour faire de Domalain une ville agréable vire, et nous permettre membres de la commission d'avancer, nous encourager et poursuivre nos efforts dans notre mission.

Bravo et toutes nos félicitations



LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Depuis plusieurs années la municipalité s'est engagée dans une politique de fleurissement et d'amélioration du cadre de vie de ses habitants en respect avec notre environnement. Nos efforts conjugués nous ont valu l'obtention du label fleuri :

► 1^{ère} fleur en 2006, 2^{ème} en 2008, 3^{ème} en 2011 par le comité régional du tourisme.

Une récompense que l'on doit adresser à Laurent et Mickael par le travail minutieux et assidu de ces deux agents au service des espaces verts et la propreté urbaine.

Le fleurissement de notre bourgade Domalinoise ne dure pas quelques mois, mais s'étale sur toute l'année. Se débarrasser des fleurs estivales dans les massifs ou jardinières ; afin d'accueillir les bisannuelles, puis penser aux boutures et assurer la surveillance pour embellir nos rues et quartiers l'année suivante. Tout cela nécessite beaucoup de temps, de travail et de passion à nos deux jardiniers. Soyez en remerciés !

A toutes les personnes qui participent de près ou de loin à l'embellissement de notre commune, un petit clin d'œil, notamment à nos bénévoles qui ont accordés une centaine d'heures de la plantation à partir de Mai à l'entretien tout l'été ; on ne révélera jamais assez le travail considérable réalisé par leurs mains depuis la fondation de cette équipe en 2002.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous le souhaitez.

Et je n'oublie pas aussi les 16 jeunes du « dispositif argent de poche » de cette année.

Fleurir, c'est embellir, enrichir et préserver notre environnement quotidien, créer une harmonie à chaque lieu, mise en valeur de nos quartiers est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes.

En vous baladant, vous avez peut-être pu découvrir des aménagements complémentaires dans nos massifs (hôtel à



insectes) près de la mairie ou au plan d'eau ; ceci a été réalisé en collaboration avec les enfants du centre de loisirs.

Celui près de l'école (cube avec crayons en bois) a été confectionné par Benoît agent communal, et la peinture par les enfants.

Concernant celui au niveau de la mairie, cet aménagement qui a pour symbole que notre commune porte une importance sur l'accueil à tous ses citoyens.

Un grand merci à vous tous, sans oublier de saluer les efforts de chacun d'entre vous.



ANIMATION JEUNESSE

Cette année 2017, les Jeunes de la Commune de 10 ans à 14 ans se sont retrouvés pendant les vacances de Printemps et d'Été dans le cadre de l'Animation Jeunesse.

C'est l'occasion pour les parents d'occuper sainement leurs enfants pour une semaine d'activités sportives et culturelles permettant à chacun d'entre eux de s'épanouir en groupe encadré par une équipe d'animateurs confirmés.

Les dates pour 2018 sont déjà confirmées .

La semaine

- ▶ du 30 Avril au 4 Mai
- ▶ du 16 au 20 Juillet
- ▶ du 20 au 24 Août



ECOLE DE DESSIN

Après la fin des classes, chaque mardi et vendredi, le groupe d'enfants change de cartable pour prendre pinceaux, chiffons et autres ustensiles pour s'adonner au cours d'Arts Plastiques.

Stéphanie leur professeur, les guide, les observe, chacun mettant précieusement en application les conseils prodigués.

Tous les tableaux réalisés au cours de l'année sont exposés et vient le moment tant attendu du Vernissage de fin d'année qui regroupent parents et enfants dans un grand moment de convivialité et de partage des jeunes talents.



FESTIVAL DÉARTICULÉ

Ce samedi 8 Juillet, environ 400 personnes se sont déplacées au plan d'eau de La Traverie pour découvrir les deux spectacles proposés par le Festival Désarticulé.

Ils ont pu admirer et se réjouir du spectacle de cirque époustouflant et hilarant en première partie et ensuite d'un One man show sur le ton de la magie et de la dérision. Les spectateurs sont ravis de pouvoir assister à ces soirées, en plein air, qui de plus sont gratuites, assidus pour la grande majorité.

Rendez-vous est pris pour 2018 pour cet événement incontournable dans notre commune et qui marque le début de l'été.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Ce samedi 17 Juin c'est la traditionnelle Fête de la Musique.



Le beau temps fait déplacer les jeunes et les familles autour d'un repas préparé par les commerçants locaux. Les groupes de musiciens se produisent en bas et en haut du bourg afin de faire déambuler le public tout au long de la soirée.

La participation du groupe local des Dakota Dancer 's de Danse Country permet aux orchestres de faire une pause et de montrer une image différente de musique.

Cette année l'initiative sera renouvelée le Samedi 16 Juin.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Comme chaque année, le dispositif « argent poche » est reconduit et connaît toujours un succès.

Différentes missions sont proposées à ces jeunes Domalinois de 16 à 18 ans, avec une rémunération de 15€ pour un chantier de 3 heures.

Cette activité leur fait découvrir la vie et l'entretien de leur commune. Avoir contact avec les agents, les élus et les bénévoles, l'inter-génération est toujours enrichissant et peut être aussi les premiers pas dans le monde du travail.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie dès le début d'année, nous ne faisons pas de réinscription automatique. (Le nombre de places est limité)



COMMISSION VOIRIE

La commission voirie a pour mission l'entretien des chemins ruraux et des voies communales de la commune de Domalain. La commune est très vaste et cette commission doit faire des choix dans la répartition de ses investissements.

Durant l'année 2017, une réfection partielle de la route de la Jeusserie a été réalisée de même que la deuxième partie du chemin rural de la Grande Georgerie. D'autres travaux ont aussi été entrepris en régie comme l'arrêt bus à la Gérardière.

Un nouveau technicien de Vitré Communauté accompagnera la commission voirie à partir du mois de Janvier 2018. Ce technicien élaborera, en concertation avec la commission, les travaux à réaliser et s'occupera de l'élaboration du cahier des charges et de l'appel d'offres auprès des entreprises.



Un radar pédagogique a été installé rue de l'Etang à Carcraon. Ce radar a pour but de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse afin de sécuriser les habitants de ce hameau. Les deux radars installés dans la bourgade de Domalain contribuent à cette sécurité. Chaque automobiliste doit prendre conscience de sa vitesse et la réduire aux abords des agglomérations. Nous rappelons que la vitesse en agglomération est de 50 km/h et une zone 30 km/h est installée rue des Genêts. Les automobilistes doivent ralentir près du centre-bourg, à l'intérieur des lotissements, près de l'école et du complexe sportif. Pensez aux enfants qui traversent les voies de circulation.

D'autres travaux d'entretien courant ont été entrepris durant l'année 2017. Le broyage des accotements sur les voies communales et les chemins ruraux est assuré par notre agent technique. Le broyage des fossés et des talus est réalisé par une entreprise privée.

Si vous rencontrez des anomalies sur ces voies, n'hésitez pas à les signaler en Mairie aux heures d'ouverture.

Le PATA a été réalisé cette année sur la partie nord de la commune, début septembre. 15 tonnes ont été nécessaires à la réfection de ces voies et chemins ruraux. En 2018, la partie sud de la commune sera rénovée de la même façon.

Reclassement de la RD 48

Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine souhaitait rétrocéder à la commune de Domalain une portion de cette route allant de la Croix des Chandeliers aux Epinettes d'une longueur de 4 kilomètres en passant par le hameau de la Heinrière. Après discussions avec les autorités compétentes, le Conseil Municipal a accepté cette proposition. Les travaux de rénovation (support grave émulsion et revêtement bicouche) ont été réalisés par l'Agence Routière début Mai 2017. Les accotements, broyage des fossés et des talus ont été réalisés au cours de l'automne. Toute la signalisation routière a été remise en place. Cette rétrocession est intervenue en fin d'année 2017. A partir de Janvier 2018, la commune devra assurer l'entretien de cette voie et le broyage des accotements et des talus.

PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons qu'une plateforme déchets verts existe sur la commune rue J.M. Lamennais. Les agents communaux sont chargés de l'ouvrir et de la fermer à clé selon les horaires suivants :

- ▶ lundi de 9h à 11h
- ▶ vendredi de 14h à 17h

Cette plateforme est exclusivement accessible pour les habitants de Domalain.

Nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition à Bais. Si vous n'avez pas encore demandé votre carte d'accès, il suffit de passer en mairie avec un justificatif de domicile.

FLASH INFO PRODUITS PHYTOSANITAIRES



A partir du 1^{er} Janvier 2019, il sera interdit d'utiliser des produits phytosanitaires par les particuliers, dans les jardins, les cours, les balcons et terrasses. Les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.

Si vous possédez des produits non conformes, pensez déjà à les ramener en déchetterie où ils ont recyclés.

Les services techniques de la commune ont remarqué que certaines personnes continuent d'utiliser du désherbant sur le domaine public, ce qui est strictement interdit depuis le 1^{er} janvier 2017.

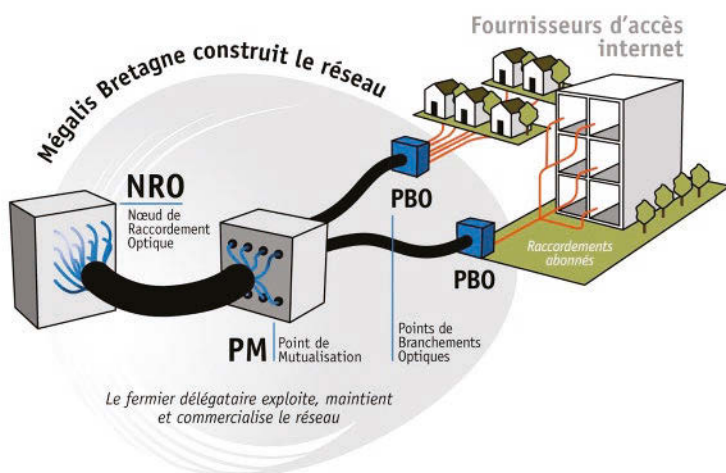
LA FIBRE OPTIQUE ARRIVERA À DOMALAIN EN 2018

Pourquoi le Très Haut Débit ?

Lorsque le Petit Domalinois sera paru fin Décembre, les deux Points de Mutualisation seront installés ou sur le point de l'être. Ces deux points installés, l'un à la Croix, l'autre à la Croix des Chandeliers, auront pour mission le point de départ de la répartition des branchements de la fibre optique. Ces deux Points de Mutualisation seront directement raccordés depuis le Nœud de Raccordement Optique situé à Bais, route de La Guerche.

La fibre optique est attendue depuis plusieurs années sur Domalain. Elle permettra de surfer à la vitesse de 100 Megaocets. Pour comparaison, actuellement sur Domalain, beaucoup de personnes surfent à moins de 2 Megaocets. Vous aurez le maximum de confort sur Internet pour télécharger, envoyer des images ou des fichiers, recevoir la télévision, etc.

N'hésitez pas à vous raccorder à la fibre optique. Ce branchement permettra une plus-value de votre propriété lors d'une vente.



Le passage de la fibre optique est une véritable révolution de la nouvelle technologie numérique. Nous la comparons aux années 1960 lorsque l'électricité est arrivée dans nos campagnes. Que ferions-nous sans électricité aujourd'hui ? Ce sera la même chose pour la fibre optique demain dans un futur proche.

IMPORTANT : Pensez à l'élagage le long des lignes téléphoniques actuelles

Nous insistons pour que tous les abords des lignes téléphoniques actuelles soient dégagés de tout branchement empêchant le déploiement de la fibre optique. En effet, la fibre optique va emprunter le même réseau que le fil en cuivre implanté dans la campagne dans la majorité des cas sur Domalain. **L'élagage devra être réalisé avant le 31 MARS 2018.**

A partir de ces deux points de mutualisation, le transport de la fibre arrivera chez vous en limite de propriété public-privé. Les travaux de transport de la fibre commenceront fin du premier trimestre pour se poursuivre au cours du second trimestre. Bien sûr, l'élagage devra être réalisé en amont de la ligne par les riverains. Si l'élagage n'est pas effectué, le transport de la fibre ne pourra être réalisé. Des mesures devront être prises à la charge du propriétaire de la parcelle empêchant le transport de la fibre vers sa propriété ou ses voisins.

Que devront faire les habitants de Domalain pour obtenir la fibre ?

Lorsque le réseau de transport sera réalisé, Mégalis Bretagne devra informer l'ARCEP de la fin de réalisation du chantier. Ce laps de temps, incompressible, sera de 3 mois. Durant ce temps, les divers opérateurs seront avertis pour mise en concurrence des branchements dans les Points de Mutualisation. Au bout de ces 3 mois, le ou les opérateurs retenus démarcheront les habitants de la commune pour leur raccordement définitif jusqu'à l'intérieur de leur domicile. A partir de ce moment s'engagera une commercialisation des frais occasionnés par le branchement sur le domaine privé.



AGENCE POSTALE

L'Agence Postale a fait peau neuve !



Bienvenue dans votre Agence Postale. Ici vous pouvez :

- ▶ **Acheter** : des timbres, des enveloppes Prêt-à-Poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde courrier
- ▶ **Déposer** : vos lettres et colis
- ▶ **Retirer** : vos lettres recommandées, vos colis

- ▶ **Effectuer** : des opérations financières de dépannage, retraits d'espèces, transmission de versement d'espèces, demande d'émission ou paiement, de mandat cash.

En vente dans votre agence les 12 nouvelles pièces de 10 € dans leur cartelette. Edition limitée 2017.

Très prochainement une tablette sera installée dans la salle d'attente et mise à disposition de la clientèle. Vous pourrez consulter différents sites :

Caf, Pôle emploi, Préfecture...

Vous avez des questions concernant la gamme des produits et services de la poste ?

Je suis à votre disposition pour vous renseigner.

JOYEUSES FETES A TOUS. A bientôt.

Sandrine

HORAIRES D'OUVERTURE /

Lundi et Vendredi : 14h à 17h

Mardi, Jeudi et **Samedi** : 9h à 12h

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)



Depuis le 1^{er} novembre 2017, la compétence pour l'enregistrement, la modification et la dissolution des PACS a été transférée aux mairies. Le lieu d'enregistrement du PACS dépend du lieu de la résidence commune des futurs partenaires

D'autres pièces peuvent être demandées en fonction de la situation

LA CONVENTION DE PACS

Un choix doit être fait entre 2 régimes :

- ▶ LE RÉGIME LÉGAL : LA SÉPARATION DES BIENS
- ▶ LE RÉGIME OPTIONNEL : L'INDIVISION

LE PACS, QUELLES CONSÉQUENCES ?

- ▶ L'engagement à une vie commune,
- ▶ L'aide matérielle et l'assistance réciproque : contribution aux charges de la vie courante. À défaut de précisions dans la convention de PACS, l'aide matérielle est proportionnelle aux facultés de chaque partenaire.
- ▶ La solidarité des dettes contractées pour les besoins de la vie courante. Cette solidarité n'a pas lieu pour les dépenses manifestement excessives au regard des facultés et des besoins des partenaires.
- ▶ Succession : Le décès de l'un des partenaires ne fait pas de l'autre son héritier de plein droit. Le partenaire survivant ne peut hériter du partenaire défunt que si ce dernier a fait un testament en ce sens. Il est alors exonéré de droits de succession.
- ▶ Fiscalité : Les partenaires liés par un PACS font l'objet d'une imposition commune dès l'année de conclusion du PACS.

Les partenaires peuvent bénéficier d'un congé exceptionnel d'au moins 4 jours pour la conclusion de leur PACS (art.L3142-1 et L3142-2 du Code du travail) sauf dispositions conventionnelles plus favorables.

Les partenaires peuvent demander à prendre leurs congés ensemble et bénéficier de congés exceptionnels en cas de décès de l'un d'eux ou de mariage d'un enfant.

Dans les fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, les partenaires pourront bénéficier du rapprochement géographique en cas d'éloignement.

A Domalain, l'enregistrement des PACS se fera uniquement sur rendez-vous selon des créneaux définis par la Mairie (Un mardi après-midi par mois). Lors de la signature du PACS, il n'y aura pas de cérémonie, ni de témoins, seul les 2 partenaires seront présents avec l'officier d'état civil.

LES CONDITIONS D'ENREGISTREMENT DU PACS

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour faire enregistrer un PACS :

La présence des 2 partenaires est obligatoire :

- ▶ Soit devant le notaire de votre choix, qui rédigera la convention et prendra en charge toutes les formalités.
- ▶ Soit devant un officier de l'état civil délégué, sur rendez-vous

Pour la formalisation de votre convention, vous pourrez utiliser le formulaire prévu à cet effet (Cerfa n°15726-01).

En France, un PACS peut être conclu entre :

- ▶ 2 personnes françaises,
- ▶ 1 personne française et 1 personne étrangère,
- ▶ 2 personnes étrangères.

LES DOCUMENTS À PRODUIRE

1) Le formulaire de déclaration conjointe de PACS, à retirer à la mairie ou à télécharger (www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15725.do), qui comprend les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune.

2) Une convention, datée et signée par les 2 partenaires

- ▶ Soit en complétant la convention-type, à retirer à l'état civil ou à télécharger (www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15726.do)
- ▶ Soit en rédigeant une convention qui organise les modalités de la vie commune des partenaires.

3) L'original d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour).

4) Un extrait avec filiation ou une copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des partenaires, daté de moins de 3 mois.

CHIENS SUR LA COMMUNE

Le chien a sa place dans la commune et répond aux besoins qu'ont nos concitoyens d'avoir un contact privilégié avec la nature et le monde animal, mais les propriétaires de chiens doivent prendre toutes dispositions pour éviter les nuisances générés par les aboiements.

De plus, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



Les espaces de jeux publics pour enfants ne doivent pas être utilisés pour les dépôts d'excréments et ce par mesure d'hygiène publique.

**J'aime ma Commune + J'aime mon chien
= Je ramasse**

LOCATION DE SALLES (TARIF 2018)

Tarif	SALLE POLYVALENTE		Association
	Particulier		
	de Domalain	Extérieur	
Jusqu'à 59 personnes	208.00€	228.00€	136.00€
De 60 à 79 personnes	267.00€	295.00€	173.00€
De 80 à 99 personnes	313.00€	345.00€	204.00€
A partir de 100 personnes	360.00€	397.00€	234.00€
Vin d'honneur	80.00€	88.00€	54.00€

SALLE DE CARCRAON (Uniquement aux habitants de Domalain)	
Location pour le weekend	173.00€

Location uniquement aux habitants de Domalain	
Tables	1.06€ la place
Chaises	1.06€ la chaise

CONCESSIONS CIMETIÈRE (TARIF 2018)

Concession 15 ans	153.00€
Concession 30 ans	230.00€
Cavurne 15 ans	255.00€

CIMETIÈRE

La commune de Domalain a choisi de limiter (ou supprimer) l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts ou le cimetière.

L'utilisation de ces produits est de plus en plus contraignante et présente des dangers pour la santé et l'environnement.

Ce choix entraîne notamment un changement de pratiques d'entretien dans la commune, qui n'est en aucun cas un abandon ou une négligence.

Ces nouvelles pratiques bouleversent nos habitudes et doivent s'accompagner d'une meilleure acceptation des herbes naturelles dans l'espace public.

Éventuellement un petit désherbage manuel, lors de votre passage dans ce lieu serait un grand geste pour l'acceptation de la végétation spontanée.



CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le lundi 31 juillet 2017 les opérations suivantes ne sont plus instruites au guichet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine :

- ▶ Les duplicatas de certificats d'immatriculation de véhicules ;
- ▶ Les changements d'adresse sur les certificats d'immatriculation de véhicules ;
- ▶ Les déclarations de cession de véhicules ;
- ▶ Demande de permis de conduire.



Les demandes devront désormais être faites par voie électronique sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Vous cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche

Si vous n'avez pas de compte, vous en créez un (le compte France Connect servant pour les impôts peut être utilisé)

Il est nécessaire d'avoir les pièces à joindre au dossier de façon dématérialisé. A défaut de pouvoir faire vos demandes par voie électronique, vous pouvez bénéficier d'une assistance numérique dans les locaux de la préfecture.



INFORMATIONS SUR LE SMICTOM ET LA TEOMI



Depuis le début de l'année 2017, deux bornes semi-enterrées et deux bornes aériennes ont été installées sur la commune de Domalain. Ces bornes récoltent tous les papiers qui sont ensuite recyclés. Ces bornes sont installées près des BAV verre installées depuis plusieurs années déjà.

Bacs pucés

La distribution des bacs pucés s'est déroulée à la fin de l'année 2017 sur notre commune. Chaque foyer a reçu un bac suivant la composition de sa famille. Seuls ces bacs pucés devront être présentés au camion de ramassage le lundi après-midi. Nous vous rappelons que les bacs doivent être sortis uniquement le lundi matin et ramassés le lundi soir après le passage du camion de collecte. En effet, beaucoup trop de bacs se trouvent encore sur la voie publique toute la semaine. Les bacs de regroupement se trouvant principalement en campagne auront été supprimés pour laisser la place à des bacs pucés individuels.



Principes et origines de la TEOMi

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - Incitative (TEOMi) a été votée en juin 2015 par le Comité Syndical du SMICTOM Sud-Est 35 et sera instaurée au 1^{er} janvier 2019.

Les objectifs : faire évoluer le financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères pour encourager la réduction des déchets et l'accroissement du tri. Le service sera ainsi optimisé.

Le contexte : la taxe incitative s'inscrit dans un mouvement national fixé dans la loi Grenelle 1, votée en 2009, et repris par la loi de transition énergétique en août 2015.

Le principe : ce nouveau dispositif annonce un changement dans notre rapport aux déchets. Il permet à l'utilisateur de prendre conscience du coût du service public dédié à la collecte et à la gestion des déchets et de raisonner sur les gestes qu'il peut adopter pour tendre vers la réduction de ses déchets.

La loi de transition énergétique : des objectifs chiffrés



Composition de la TEOMi

► UNE PART FIXE : LA TEOM

Chaque foyer paye déjà une TEOM calculée à partir de la valeur locative de son logement qui est déterminée par l'Etat. Le taux de TEOM qui est appliqué est de 9,51 % en 2016. Il est voté par les Communautés de Communes et d'Agglomération. La TEOM correspond à 50 % de la valeur locative de la propriété bâtie, multipliée par le taux de TEOM.

Aujourd'hui, le montant payé n'a aucun lien avec le degré d'utilisation du service pour chaque foyer, d'où l'intégration d'une future part variable incitative. Elle viendra compléter une part fixe qui correspondra à la TEOM d'aujourd'hui mais dont le taux actuel sera minoré en 2019.

► UNE PART VARIABLE INCITATIVE

Instaurée en 2019, elle sera directement reliée à la quantité de déchets produits par foyer et viendra compléter la part fixe qui correspondra au taux de TEOM.

La part variable prendra en compte soit le nombre de levées et la taille des bacs d'ordures ménagères (bacs gris) qui seront alors pucés, soit le nombre d'ouverture des bornes (BAV) d'ordures ménagères par l'identification de badges (lotissement des Cerisiers équipé de BAV). Après une première année de test à blanc en 2018, les foyers auront pris l'habitude de sortir leurs déchets moins fréquemment.

Ces mesures concernent uniquement les ordures ménagères collectées le lundi après-midi en porte-à-porte. Vous aurez toujours libre accès aux BAV papier et verre sans limite du nombre de passages.

Calendrier de la TEOMi

- **2017 :** distribution des bacs pucés.
- **2018 : Année de test à blanc.** Les données seront comptabilisées et les foyers pourront effectuer en ligne, via un portail usager, des simulations pour connaître plus précisément leur utilisation du service.
- **2019 : Première année de prise en compte réelle** du nombre de levées des bacs pucés.
- **2020 : Première facturation** incitative sur l'avis de taxe foncière 2020.

DOMALIRE



La médiathèque joue toujours son rôle de premier lieu de culture de la commune. Elle met à votre disposition plus de 5000 ouvrages, livres, CD et DVD pour tout âge et pour tous les goûts. Bien sûr, le catalogue en ligne vous permet de réserver des ouvrages sur l'ensemble des 5 médiathèques du Réseau du ROUEDAD.

Les élèves de l'école Ste Anne continuent d'apprécier l'accueil tous les mardis matins et les vendredis après-midi. Le temps prévu est trop court pour ces jeunes qui trouvent leur bonheur dans les linéaires. Il est donc nécessaire de venir partager avec eux, en famille, leur découverte !

Différents thèmes sont retenus tout au long de l'année pour mettre en valeur le fonds de la médiathèque

En début d'année, le **jardinage** avec la confection des petits hérissons ou petites souris avec des livres a donné une seconde vie originale à des livres. Le visionnage du film «Arrietty, le petit monde des chapardeurs» a aussi enchanté les jeunes lecteurs et les enfants du centre de loisirs, et le tapis de lecture a initié les bébés à la lecture.



A la rentrée, à l'occasion de l'animation «**Bulles des Prés**» de la Médiathèque de La Salorge à la Guerche-de-Bretagne, les élèves de CM ont accueilli Thierry Nouveau, auteur de la bande dessinée Léo et Lola. Des vocations sont peut-être nées ?

En fin d'année, la médiathèque s'est penchée sur le développement durable et a proposé une exposition de la médiathèque d'Ille-et-Vilaine sur les **déchets** avec de nombreux ouvrages sur ce thème.



De plus, la médiathèque a participé, pour la première fois, au **Mois du multimédia**, avec le réseau Rouedad. Deux ateliers ont été proposés aux enfants inscrits au centre de loisirs et aux lecteurs : La fabrication d'un robot solaire et un atelier pâte à modeler, à la manière de Nick Park, créateur de Wallace et Gromit. Vous pouvez aller jeter un coup d'œil sur ce lien <https://vimeo.com/240460817>

Le partenariat avec la **ludothèque** du centre social de La Guerche-de-Bretagne se poursuit. Dans ce cadre, un mercredi par mois, la matinée se passe autour des jeux de société à partager en famille !



De nombreux rendez-vous vous sont aussi proposés, donc profitez-en en famille !

Vous trouverez sûrement votre bonheur !

02.99.76.20.59 - Bibliotheque.domalain@orange.fr
<http://www.rouedad-portesdebretagne.net/>

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Le Département est garant des solidarités sociales et territoriales. A l'approche du mi-mandat (en mars 2018), l'Ille-et-Vilaine doit continuer à se mobiliser sur des compétences ciblées et des actions de proximité pour rendre le meilleur « service à la population et aux acteurs locaux » d'Ille-et-Vilaine et, tout particulièrement, du canton de La Guerche-de-Bretagne et de ses 31 communes* et plus de 40 000 habitants ! Afin de gérer au mieux les « deniers publics » et rendre l'action plus lisible, cohérente, efficace, efficiente et durable, il est essentiel de poursuivre la clarification des compétences entre les collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions), « moins de compétences pour chaque collectivité mais mieux assumées ». En parallèle, il est fondamental de développer les démarches de mutualisation (rapprochement de communes, partage de services...).

Nous sommes des élus de terrain, nous exerçons les responsabilités qui nous sont confiées avec humilité et détermination. Pour les questions concernant les dispositifs du Département (FST - Fonds de Solidarité Territoriale, revitalisation des centres bourgs, Contrats de Territoire...) ; l'action sociale (petite-enfance, enfance, insertion sociale et professionnelle, logement, personnes en situation de handicap, personnes âgées) ; les collèges ; le développement et le soutien aux communes, aux associations, à l'agriculture... ; la voirie et la sécurité routière ; le patrimoine et la culture ; le sport ; l'environnement ou encore les secours, nous nous tenons à l'écoute des habitants et des acteurs locaux.

Pour nous contacter :

Secrétariat des élus UDC 35, 1 avenue de la Préfecture
CS 24218 - 35 042 Rennes Cedex ; tél. : 02 99 02 35 17 ;
mail : udc35@ille-et-vilaine.fr ; site Internet : www.ille-et-vilaine.fr

Nous vous souhaitons une belle et bonne année 2018 !

Aymeric MASSIET du BIEST et Monique SOCKATH
Conseillers départementaux d'Ille-et-Vilaine
Canton de La Guerche-de-Bretagne

*Canton de La Guerche-de-Bretagne - 31 communes :

Arbrissel, Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Chelun, Coësmes, Domalain, Drouges, Eancé, Essé, Etelles, Forges-la-Forêt, Gennes-sur-Seiche, (La) Guerche-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Moulins, Moussé, Moutiers, (Le) Pertre, Rannée, Retiers, Sainte-Colombe, Saint-Germain-du-Pinel, (La) Selle-Guerchaise, (Le) Theil-de-Bretagne, Thourie, Torcé, Vergéal, Visseiche.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION BÉTHANIE

Conscients des désagréments causés par la fermeture de l'allée piétonnière, les membres du conseil d'administration de l'association remercient les usagers ainsi que M. le Maire et les membres du Conseil Municipal d'avoir permis les travaux d'extension du foyer dans les meilleures conditions. La construction d'un nouveau bâtiment a permis de passer d'une capacité d'accueil de 14 à 21 résidents. Cette augmentation de capacité entraîne un changement de catégorie ce qui nous amène à des travaux de mise aux normes dans les premiers bâtiments.



En 2018, dans la cour intérieure, l'agrandissement des garages et la construction d'une deuxième salle d'activité sont au programme. Comme dans chaque famille, les joies et les peines se succèdent ou se chevauchent.

Si nous avons eu la grande joie d'accueillir six nouveaux résidents pour la majorité bien connus car venant du foyer Siloë de Coësmes, nous avons eu la douleur du décès d'Edwige.

Suivant la tradition en cette période de l'année, nous vous offrons à tous nos vœux les meilleurs.

Pour le CA, Jean-Pierre Mounier



A.P.E.L. (ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE)



L'APEL de l'école Ste Anne compte 19 membres de parents d'élèves pour environ 140 familles inscrites pour l'année 2017/2018.

Son rôle est tout d'abord de représenter l'ensemble des parents d'élèves auprès des différentes instances administratives (Conseil d'Établissement, Inspection Académique, ...)

L'association a aussi pour objectif de participer à la vie de l'école en apportant de l'aide matérielle et financière à la réalisation de projets divers (classe de mer ou classe verte, achats de livres ou jeux pédagogiques, sorties éducatives et sportives, etc...)

Durant l'année scolaire, plusieurs parents donnent aussi de leurs temps en accord avec l'équipe éducative pour différentes activités comme la piscine, l'apprentissage du goût, la décoration des couloirs pour Noël, la confection des costumes pour la kermesse, la réalisation des chars pour la kermesse, et cette année le projet théâtre de l'école...

Pour l'année scolaire 2016/2017, toute l'équipe s'est mobilisée avec la préparation des manifestations telles que la soirée familiale, les deux représentations de théâtre, la chasse



aux œufs et pour finir l'année en beauté, notre kermesse. Toutes ces animations donnent lieu à des rassemblements très attendus par les petits et les grands.

Notre chasse aux œufs a aussi rencontré un vif succès ou petits et grands ont cherché les œufs cachés dans la forêt.

La kermesse du 25 juin dernier sur le thème des « Mythologies » nous a permis de découvrir de magnifiques chars confectionnés par les parents de chaque classe. C'est un moment très convivial pour chacun.

Mettre en œuvre l'ensemble de ces manifestations demande de l'investissement personnel. Merci à tous les parents et bénévoles qui offrent de leur temps dans ces réalisations à chaque fois réussies.

L'équipe de l'APEL tient aussi à remercier tout particulièrement l'ensemble des bénévoles qui participent au soutien scolaire, à l'étude surveillée ainsi que ceux qui s'occupent de la bibliothèque. Heureusement que nous avons tous ces bénévoles pour faire vivre et bouger notre commune.

En parlant de commune, nous pouvons aussi dire merci à la municipalité car elle contribue aussi à tous les voyages scolaires, celui des GS/CP et celui des classes de CM1/CM2 qui cette année sont allés visiter les châteaux de la Loire ; ce n'est pas rien, et il est bon de le rappeler.

Comme tous les ans, une partie de nos recettes est versée à l'école au travers du budget pédagogique, au mois de septembre, dont le but est d'améliorer l'équipement de chaque classe, ainsi que pour les financements des sorties scolaires. Et une autre partie, en janvier, pour que les enfants trouvent des cadeaux dans chacune des classes.

Notre AG a eu lieu le 9 novembre dernier, nous avons eu 4 départs : Anita JAMEU, Alexandra METEE, Florence HUET et Loïc MARION, et nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres : Marie GALLON, Sylvain GUERAULT, Fabrice PALIERNE, Thibault DUCREUX et Nicolas BIGNON.

L'APEL les remercie pour leur dévouement au service de notre association.

A ce jour :

Conseil d'administration :

Président : Sébastien JAMEU
 Vice-présidente : Solène PIGEON
 Trésorier : Delphine PELTIER
 Vice-Trésorier : Jacques DUFEU
 Secrétaire : Mélanie AUBERT
 Vice-secrétaire : Mélanie RENOU

Membres :

Stéphane BECQUART
 Maryvon BERTRAND
 Benoît POIRIER
 Anthony MALHERRE
 Mickaël LEBRETON
 Anthony NOBLET
 Françoise TYMEN
 Emmanuelle PINEL
 Fabrice PALIERNE
 Marie GALLON
 Sylvain GUERAULT
 Thibault DUCREUX
 Nicolas BIGNON

DATES À RETENIR :

- ▶ Chasse aux œufs : 08 Avril 2018
- ▶ Kermesse dimanche : 24 Juin 2018
- ▶ Choucroute : 27 Octobre 2018

Sébastien JAMEU
 et les membres de l'association



ÉCOLE SAINTE-ANNE DE DOMALAIN

Pour cette rentrée 2017, l'école Sainte Anne a accueilli 208 élèves répartis en huit classes.

D'autres arrivées sont prévues en cours d'année.

Nos élèves travailleront cette année autour des enfants du monde. Selon les classes, ils découvriront les modes de vie, les habitudes culturelles, l'école, ... aux quatre coins de notre globe.

Le 17 décembre dernier, ils ont d'ailleurs présenté leur spectacle de Noël sur ce thème devant un public ravi !

L'année sera également ponctuée de diverses activités sportives et culturelles :

► Les enfants scolarisés du CP au CM2 ont participé à une rencontre sportive endurance le 20 octobre dernier à la Guerche de Bretagne, tous se sont dépassés pour courir le temps imparti !

► Tous les élèves ont pu assister à un concert de Joseph LAFFITE à l'occasion des fêtes de fin d'année, le 19 décembre. Un agréable moment



festif et musical avant de partir en vacances !

► Les enfants de chaque classe auront aussi la chance cette année, de découvrir le spectacle vivant en assistant à des spectacles proposés par le centre culturel Jacques DUHAMEL de Vitré : musique, théâtre, cirque moderne sont autant de disciplines artistiques qu'ils pourront admirer.

► En juin prochain, ce sont les GS-CP qui auront la chance de partir trois jours à la découverte de l'Île Grande dans les Côtes d'Armor : découverte du milieu marin, de la vie en collectivité, un programme riche en perspective !

Pour toute information, question ou une demande de rdv n'hésitez pas à prendre contact auprès de l'école.

Coordonnées :

Directrice : Anne-Marie BURET

Ecole Sainte-Anne

2 place du complexe sportif

Tél : 02 99 76 38 94

eco35.ste-anne.domalain@enseignement-catholique.bzh

L'ensemble des membres de l'équipe pédagogique de l'école Ste Anne vous souhaite une belle et heureuse année 2018 !

DON DU SANG



LE DON DE SANG a toujours été un geste fort et hautement symbolique. Fondé en France sur les principes de volontariat, de bénévolat, d'anonymat et de gratuité, il incarne la générosité et la solidarité. Il est à l'origine d'une formidable chaîne humaine reliant les donneurs aux receveurs, qui a pour unique dessein de sauver des vies. Depuis les débuts de la transfusion sanguine moderne, il y a cent ans, il illustre ainsi à merveille ce que notre époque nomme l'économie du partage, au sens le plus noble.

Au nom des 2000 malades qui sont transfusés chaque mois en Bretagne, merci à vous donneur d'avoir pris part aux collectes de Domalain, contribuant ainsi à l'approvisionnement régional qui s'élève à 600 dons quotidiens.

PLASMA

Tous les donneurs de 18 à 65 ans peuvent, sur avis médical, effectuer un don de plasma.

Les individus de groupe AB sont particulièrement recherchés car ils sont « donneurs universels » de plasma : leur plasma peut être transfusé à tous les malades. Seulement 4 % des Français sont du groupe AB, leur plasma est donc rare et précieux.

Les personnes de groupe B, qui représentent 9 % de la population, sont également particulièrement recherchées pour ce type de don.

Si vous voulez donner en plasma vous pouvez appeler l'EFS (Etablissement Français du Sang) directement au 02 99 54 42 22 pour prendre rendez-vous.

Un grand merci à tous pour votre générosité et votre solidarité !

Dates prochaines collectes : Mercredi 11 juillet et jeudi 29 novembre

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE CSF DOMALAIN



Créée en 1980 et adhérente à la Confédération Syndicale des Familles qui est une organisation familiale de défense des consommateurs et des locataires ; elle agit avec les familles dans beaucoup de domaines du quotidien. En Bretagne, les domaines d'intervention sont autour du logement, de la consommation, de l'éducation, de la jeunesse, de la parentalité, de la santé, des loisirs et de la culture.

A Domalain, pour le moment, nous avons comme gestion principale l'accueil de loisirs et depuis 2010 jusqu'à cette année, l'espace-jeux (cf explications dans la rubrique espace-jeux). Comme il est indiqué ci-dessus, l'association pourrait développer d'autres services en fonction des besoins de la population et bien sûr de l'investissement de bénévoles.

Nous avons actuellement 84 familles adhérentes qui peuvent bénéficier aussi bien du centre de loisirs que de l'espace-jeux.

BENEVOLES ACTUELLES

- ▶ Présidente : Eliane BEAULIEU
- ▶ Vice-Présidente : Béatrice DUFLOS
- ▶ Trésorière : Candy BEDU LAFOLIE
- ▶ Secrétaire : Laora ICARD
- ▶ Membres : Mélissa BERGER-DIVET et Nelly DELAUNAY

CONTACT BENEVOLES

- ▶ bureau.alsh.domalain@gmail.com

La prochaine assemblée générale aura lieu fin mai début juin 2018

Nous espérons vous compter parmi nous et ainsi agrandir notre Conseil d'Administration qui, pour l'instant, ne se compose que de 6 membres. Si nous sommes assez nombreux, nous pourrions partager le travail et le plaisir d'organiser des manifestations dont les bénéfices serviront essentiellement à financer les sorties de l'accueil de loisirs ou encore à renouveler le matériel pour les activités. Petit plus, l'assemblée générale permet également de découvrir en avant-première le programme de l'été de nos enfants.

Nous avons bien conscience que la gestion de cette association qui emploie des salariés peut être compliquée ; Mais elle peut également être une source d'expériences,

de formations, de gains en compétences (en trésorerie, secrétariat, en ressources humaines, gestion d'évènementiel, prise de parole en public, en vente lors des manifestations, en relations humaines, en communication.....)

Toute personne qui souhaite agir avec nous le peut, à la simple condition de payer la cotisation afin d'adhérer à notre association ; actuellement de 23.50 €.

Nouvelle organisation

Nous tentons cette année une nouvelle organisation afin de rendre plus accessible les réunions pour chacun qui le souhaite ; il y a donc, autant que faire se peut :

- ▶ Une réunion par mois, pour les membres du bureau (Présidente, Vice-Présidente, Trésorière et Secrétaire).
- ▶ Une réunion tous les 2 mois pour les membres du conseil d'administration (Le bureau + les autres membres de l'association).
- ▶ Des réunions « Commission animation » plus ponctuelles, pour préparer les actions et manifestations (Le conseil d'administration ainsi que les autres adhérents de l'association)

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter sur la boîte mail de l'association :

bureau.alsh.domalain@gmail.com

ACTIONS ET MANIFESTATIONS

- ▶ L'HAPPY BREIZH s'est très bien passé. Une dizaine de familles est venue voir le spectacle et partager un bon repas. Merci aux bénévoles ainsi qu'aux parents qui sont venus nous aider à servir. Merci également à la Mairie de nous avoir autorisé à faire cette manifestation dans la salle de sport.

▶ **Le vide grenier de 2017 a malheureusement dû être annulé en raison des intempéries. Nous espérons que pour l'année prochaine le temps sera plus clément.** Prochain vide grenier le 16 septembre 2018.

▶ Des porte-clés vont être mis en vente en décembre au tarif de 3 € l'unité. Utiles et rigolos, ils peuvent compléter vos cadeaux de Noël..., des bons de commande seront disponibles dans le hall d'accueil du centre de loisirs et de la garderie, par mail pour ceux qui le souhaitent ou encore dans les commerces.

(bureau.alsh.domalain@gmail.com)



▶ **Nous prévoyons un loto le 01 juillet 2018** à la salle polyvalente de Domalain. Pensez à réserver cette date. D'autres manifestations sont en cours de réflexion, si vous avez des idées et du temps pour nous aider à organiser, n'hésitez pas à nous en faire part.

CONTACTS

- ▶ La Directrice – Mme Nienke BAYLE : 06.47.99.49.88
centredeloisirsdomalain@gmail.com
- ▶ Site internet : centredeloisirs35.free.fr



ASSOCIATIONS

NOS PARTENAIRES

Nous remercions nos sponsors :

- ▶ BADITEC, maitre d'œuvre
- ▶ COCHIN Mathieu, couverture/zingue
- ▶ De A à Z, garage
- ▶ VOTRE MARCHÉ : Chez Viviane
- ▶ MORICE Nicole, photographe
- ▶ M. et Mme MAUDET, boulangerie
- ▶ PERRIER SERGE, peintre
- ▶ PIZZA PLANET, le lundi
- ▶ ROZE Régis, garage
- ▶ INTERMARCHE, La Guerche de Bretagne
- ▶ SUPER U, La Guerche de Bretagne
- ▶ AUTOSUR, La Guerche de Bretagne
- ▶ DENIS MATERIAUX, Domalain

L'accueil de loisirs est donc :

- ▶ Un service destiné aux 3-12 ans
- ▶ L'ouverture tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires
- ▶ La souplesse de l'accueil des enfants à la journée ou à la demi-journée
- ▶ Une gestion par des parents bénévoles

Voir la plaquette de l'association disponible en mairie et à l'accueil de loisirs.

Vous pouvez également vous rendre sur internet pour y trouver toutes les informations nécessaires : centredeloisirs35.free.fr

ETE 2017

46 familles ont pu bénéficier de l'accueil de loisirs cet été pour un total de 84 enfants.

21 enfants ont participé aux mini-séjours.



MERCI

Merci aux parents bénévoles qui se sont investis lors des manifestations, dans les réunions de bureau ou de conseil d'administration, dans la gestion du personnel... bénévoles, sans qui, le centre de loisirs n'existerait pas.

Nous souhaitons à tous une très belle fin d'année 2017 et tous nos vœux pour 2018.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Depuis le début de l'année 2017, dans tout le diocèse, des chrétiens font des propositions concrètes à notre Archevêque pour que l'Eglise de demain soit davantage joyeuse et missionnaire de façon adaptée aux attentes des hommes et des femmes de nos paroisses. Pour ce faire, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe Relais de Domalain ou de créer une fraternité de quelques personnes.

Cette année, l'équipe relais a proposé le jour de la fête St Anne à la Chapelle de la Heinrière, une exposition sur Fatima interprétée par des personnes de Domalain dans les années 50-60. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réalisation.



Du 23 Décembre au 7 Janvier 2018, nous vous proposons un parcours des crèches avec les églises des alentours.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre notre église et animer nos célébrations dominicales, et bienvenue à vous qui désirez donner un peu de temps pour rejoindre une équipe :

Cathéchistes, Servants d'autel Sacristains, Ménage, Chorale, Fleurissement, Organistes, Equipe liturgique, Préparation au Baptême, Préparation au Mariage, Accompagnement Famille en Deuil, Guide d'Obsèques.

Informations :

- ▶ Messe à l'Eglise le 2ème et 4ème Dimanche du mois à 11h
- ▶ A l'oratoire du Foyer Béthanie tous les mercredis à 10h30
- ▶ A l'EPADH le samedi à 11h

Pour tout autre renseignement (offrandes de messe ...) une permanence est assurée chaque samedi de 10h30 à 12h à la Salle Sr Marie-Emmanuel rue du Colombier.

Toutes les informations et les intentions de messe de la paroisse sont sur internet.

Sur le site :

<http://rennes.catholique.fr/paroisse-notredamedelaguerche>

Au nom de l'Equipe Relais et de la Communauté Chrétienne je vous offre mes meilleurs vœux pour 2018.

*Christine Désille
Coopératrice Paroissiale*

ESPACE JEUX LES DOUDOUMALINS



Depuis sa création en 2008, l'espace jeux les Doudoumalins est géré par l'association CSF de Domalain, qui gère également le centre de loisirs Les Tiloumalins.



A partir de janvier 2018, c'est la CAF, suite à la mise en place du Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants (RIPAME anciennement Relais Assistants Maternels RAM), qui gèrera les séances ; L'espace jeux sera donc gratuit. De plus un(e) professionnel(le) de la petite enfance sera présent à chaque séance à partir de février 2018.

N'hésitez donc plus à pousser les portes de l'espace jeux et venez découvrir un lieu où l'enfant peut jouer au contact d'autres enfants dans un espace adapté et sécurisé, participer à des activités diverses : jeux libres, activités manuelles, ateliers de motricité, éveil musical...

Venez rencontrer et échanger avec d'autres parents et assistantes maternelles autour de la petite enfance.

- ▶ **Pour qui ?** Enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles.
- ▶ **Quand ?** Le mardi de 9h15 à 11h15. Hors fériés et vacances scolaires
- ▶ **Où ?** Au N°4 rue du complexe sportif (salle de garderie de l'école, dans le centre de loisirs)



Renseignements auprès de Candy Bédu-Lafolie au 06/46/62/41/22 ou sur le blog des Doudoumalins : <http://espacejeux-doudoumalins35680.e-monsite.com>.

Pour plus d'information voir article RIPAME page 5.

BADMINTON

Cette saison, le club dépasse les 50 licenciés répartis ainsi :

- ▶ 28 jeunes répartis sur 2 créneaux :
- ▶ mardi 16 h 30 à 18 h 00 : débutants, moins de 10 ans
- ▶ mercredi 16 h 30 à 18 h 00 : confirmés, plus de 10 ans.
- ▶ 25 adultes le lundi et le jeudi de 20 h 00 à 22 h 00 (jeu libre loisir).

Le club est un club loisir qui a pour leitmotiv convivialité, esprit sportif et surtout plaisir.

Les deux groupes de jeunes très prometteurs sont encadrés par Denis CHEVRIER et le mercredi avec en plus Alain GAYOD, animateurs sportif du Conseil Départemental. Pendant les vacances scolaires, ils peuvent participer à des stages et des tournois organisés avec les

autres clubs du pays de VITRE. Le premier a eu lieu à la Guerche de Bretagne, 22 jeunes de DOMALAIN y participaient avec pour résultats (premier Domalinois):

- ▶ Poussins(es) : Lilian MASSON 5^{ème} sur 12
- ▶ Benjamins(es) : Alexis CREZE 2^{ème} sur 16
- ▶ Minimes : Kevin LEGEAI 4^{ème} sur 8
- ▶ Cadets(es) : Enzo SICARD 3^{ème} sur 9

En adulte, des tournois loisirs (en double et en simple) et rencontres interclubs sont organisés dans les différents clubs du pays de VITRE où la bonne humeur est de rigueur.

Vous pouvez toujours venir nous rejoindre le lundi ou le jeudi (3 séances d'essai).

Cotisations : 8 euros moins de 16 ans, 16 euros plus de 16 ans.

Renseignements : Denis CHEVRIER 06 32 93 42 50



LES VOLTIGEURS



Un club ne pouvant durer sans équipes seniors, nous nous devons d'être un minimum ambitieux. Nous espérons la montée puis le maintien de nos séniors filles en D2 et la progression des séniors garçons qui accumulent des victoires en ce début de saison avec une équipe rajeunie.

Nous nous devons aussi d'accompagner la progression de nos équipes de jeunes.

Cette année encore certaines de nos équipes évoluent au-dessus ou au même niveau que certains grands clubs du Pays de Vitré.

Continuer notre projet de formation d'arbitrage mis en place l'an dernier dès les U11 et de U13 à U17 pour leur faire découvrir l'arbitrage, mais également prévoir et résoudre nos problèmes d'arbitres qui s'amplifient depuis plusieurs années.

Pour remplir à bien tous nos projets, à mes côtés en tant que Vice-président : Franck Marsollier, Trésorier : Anthony Jameu, Secrétaire : Marie-Cécile Daulaine, Secrétaire adjoint : Gérard Rousseau.

Les membres et responsable de la commission technique Aline Chevrier, Rodolphe Bétin en charge de la formation arbitrage, Marina Paillard responsable des équipes de jeunes.

La commission animation est dirigée par Marie Gérault et toute son équipe.

Le club recherche des membres pour accompagner la commission sponsors essentielle à notre pérennité par son apport financier.

Cette année le club compte 11 équipes dont au total 104 licenciés engagés en championnat départemental de la D1 à la D5.

► Le Baby basket encadré par Marie Cécile Daulaine, Ewen Betin, Laurette Rousseau, Victor Moreau et Matthieu Daulaine, pour un effectif d'environ 14 enfants de 5 à 7 ans tous les samedis matins de 10h à 11h30.

► 1 équipes U9 filles et garçons coachées par Thimoté Houdmond

► 2 équipes U11 filles coachées par Mattéo Le Moal, Emma Roze et Marion Frein

► 2 équipes U11 garçons coachées par Marina Paillard et Esteban Bétin

► 1 équipe U13 filles coachée Anthony Malherre

► 1 équipe U15 filles coachée par Franck Marsollier

► 1 équipe U15 garçons coachée par Rodolphe Bétin

► 1 équipe U20 filles coachée par Anne Subiry

► 1 équipe séniors garçons coachée par Yann Le Moal

► 1 équipe séniors filles coachée par Steve Marsollier

Toutes nos équipes sont entraînées par les entraîneurs diplômés de Vitré Communauté.

Nous comptons sur vous, chaque week-end pour encourager et soutenir nos équipes dans le plus grand fair play.

► Pour la 4^e année consécutive Le Noël au Basket fut encore un vif succès **samedi 16 décembre** lors d'une après-midi



Equipe U11 filles qui a terminé 1^{er} de leur division l'an dernier et qui se dirigent vers une belle saison encore cette année avec 7 victoires et 1 défaite

jeux autour du basket. Ouvert au baby basket, U9 et U11. Nous avons terminé la journée par un goûter au pied du sapin et ses cadeaux.

► **Samedi 23 décembre** un déplacement au Mans a été organisé pour assister à la rencontre de pro LE MANS/ CHOLET, une belle façon de découvrir le haut niveau du basket Français

Côté festivité les dates à retenir

► Galette des rois le 13/14 janvier et le 20/21 janvier. La galette sera offerte par le club aux 2 équipes après chaque match.

► Soirée Basket **samedi 24 mars 2018** à la salle polyvalente. Inscriptions chez Julien « Mon p'tit Bar » et Viviane « Votre Marché » à partir du 15 février

► Le tournoi Familial **samedi 16 juin 2018** de 13 h30 à 17 h

► Assemblé générale : **samedi 16 juin 2018** de 10 h30 à 11 h30 à la salle des sports suivi d'un pot offert par le club. A partir de 12 h galette saucisse / frite suivi du tournoi Familial

Toutes les infos sur le site internet :

<http://club.quomodo.com/voltigeursdomalain-basket/news.html>

Vos questions par mail à : voltigeurs.domalain@gmail.com

ou par tel au 06 26 47 59 45.

Les VOLTIGEURS vous souhaitent une bonne année 2018.



RANDOMALAIN

L'Association de marche RANDOMALAIN, créée en 2002, a fait parcourir de nombreux kilomètres de randonnée à ses adhérents depuis cette date. Nous avons le privilège d'habiter une très belle région où de nombreux sentiers de randonnée sont aménagés pour le plus grand bonheur des randonneurs aguerris ou occasionnels.

La randonnée est un sport complet et est vivement recommandée par tous les médecins. Elle permet de se rencontrer tout en pratiquant une activité sportive. C'est un bon moment de convivialité et d'échange entre tous les randonneurs où l'esprit de compétition est exclu.

Lors de ses sorties le deuxième dimanche de chaque mois, hormis le mois d'août, l'association Randomalain marche au rythme de 4 km/heure et sur une distance de 7 à 15 kms suivant la saison dans un rayon de 30 km autour de Domalain. Après chaque randonnée, un goûter apprécié de tous est servi aux randonneurs dans la joie et la bonne humeur.

Le troisième mardi de chaque mois est organisée une randonnée pour tous, adhérents ou non adhérents. Le rendez-vous est fixé à 13 h 30 parking de la salle des sports de Domalain les mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. Durant la période estivale, de mai à septembre, ces randonnées du mardi se déroulent à la journée avec pique-nique le midi. Le rendez-vous est fixé à 9 h 30, parking de la salle des sports de Domalain.

3 sentiers pédestres sont balisés sur la commune de Domalain :

- ▶ Le circuit de *Montghéreau* pour une distance de 7,6 kms.

- ▶ Le circuit de *Palivard* pour une distance de 12,7 kms. Pour ces 2 circuits, le départ est fixé au Complexe Sportif.

- ▶ Le circuit de *l'Etang* pour une distance de 6 km. Le départ est fixé Allée des Pêcheurs à Carcraon en Domalain. Ce circuit permet de faire découvrir les rives de l'Etang de Carcraon et renferme une vue panoramique sur les environs.

En parallèle aux circuits de Montghéreau et Palivard, Vitré Communauté a balisé un circuit dénommé de *Pouez à Quincampoix* N° 61. Il emprunte ces 2 circuits pour rejoindre ceux de Vergeal et Bais et en les empruntant vous pouvez faire un périple de 22 kms.

Durant l'année 2017, une soixantaine d'adhérents a participé aux randonnées mensuelles. Des sorties exceptionnelles ont aussi été organisées : 3 jours en mobil-home en pension complète à Sarzeau pour un groupe de 30 personnes et aussi la semaine en montagne au Barcarès sur la Côte Méditerranéenne en pension complète pour 27 personnes. L'autre temps fort de 2017 a été la sortie en car en juillet pour découvrir le Barrage d'Arzal et la Pointe de Pen Lann.

Ces randonnées sont très appréciées puisqu'elles affichent de plus en plus de randonneurs. Ces sorties sont ouvertes à tous : adhérents ou non.

Durant l'année 2018, Randomalain organisera aussi des sorties exceptionnelles. Le week-end de la Pentecôte nous emmènera vers La Bernerie en Retz et l'Île de Noirmoutier. La sortie en car sur le bord de mer nous transportera vers l'Île de Bréhat ou la traversée du Mont Saint Michel. Une sortie de 4 jours à Port

Manech dans le Finistère est envisageable en Juin si un minimum de 15 personnes est inscrit. Ces 4 jours se dérouleront dans un village vacances en pension complète. Une semaine de randonnée en montagne est déjà programmée à Argelès-Gazost du Lundi 3 Septembre 2018 au Lundi 10 Septembre 2018. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant, le nombre de places étant limité.

Voici le programme du 1^{er} semestre 2018 :

- ▶ **14 Janvier** : Visseiche
- ▶ **11 Février** : Circuit de Palivard en Domalain suivi de la Galette des Rois
- ▶ **11 Mars** : Moussé – Circuit Robert d'Arbrissel
- ▶ **8 Avril** : Vergeal - Torcé
- ▶ **13 Mai** : Plan d'eau de Haute Vilaine – Bourgon (nouveau circuit)
- ▶ **10 Juin** : Traversée du Mont Saint Michel ou Ile de Bréhat.
- ▶ **8 Juillet** : Nuillé-le-Vicoin avec pique-nique le midi.

Si vous avez envie de vous faire plaisir en randonnant dans la bonne humeur, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Tarifs 2018 :

- ▶ Carte familiale : 40 € comprenant l'assurance et les goûters pour les parents et les enfants vivant au foyer.
- ▶ Carte Individuelle : 20 € comprenant l'assurance et les goûters.

RENSEIGNEMENTS :

Daniel TESSIER au 02.99.76.37.96, Claude MAIGRET au 02.99.49.57.28 ou Christine DROUET au 02.99.96.37.92.



RANDOMALAIN lors de la sortie à Arzal

CYCLO-CLUB DOMALINOIS

Composition du nouveau bureau :

- ▶ Président : Jean Paul BAZIN
- ▶ Vice-Président : Noël ANDOUARD
- ▶ Trésorier Denis MAIGNAN
- ▶ Secrétaire : Fernand TRAVERS
- ▶ Membres du bureau : Christine DROUET, Julien TOUIN

Rappel des dates de la saison 2017 :

- ▶ Dimanche 29 janvier : assemblée générale et galette des rois
- ▶ Dimanche 26 février : reprise du cyclo : départ à 09h30
- ▶ Samedi 17 juin : journée détente avec sortie vélo le matin, pic-nic le midi à la Traverie
- ▶ Samedi 05 août : journée détente à Athée, noce 1900
- ▶ Samedi 07 octobre : journée détente, fête du cochon grillé à Nivillac
- ▶ Dimanche 29 octobre : dernière sortie programmée

N'hésitez pas à venir découvrir le cyclotourisme. Les licenciés seront contents de vous accueillir et de vous accompagner.

Le Cyclo-Club-Domalinois se veut un club ouvert à toutes celles et tous ceux qui ont envie de se retrouver entre amis, simplement pour le plaisir de randonner ensemble, sans esprit de compétition, un plaisir partagé par tous les licenciés qui se sont fixés comme objectif détente et loisir.

Les randonnées du dimanche matin sont l'occasion de se faire plaisir sur un vélo, sans chronomètre, d'entretenir une condition physique et de partager ensemble détente et amitié.

Ces sorties s'effectuent à allure variable de manière à ce que chacun s'intègre facilement à un groupe. Devise du club : nous partons ensemble, nous rentrons ensemble.

Les années se suivent et se ressemblent, les licenciés vêtus de la couleur du club, du casque et de gilet de sécurité se retrouveront en 2018 le dimanche matin place de l'église. Au retour direction la salle des cyclos, une boisson est offerte par le club pour tous les participants.

Au cours de chaque année des journées détente sont proposées aux cyclos.

Dates à retenir pour l'année 2018 :

Dimanche 04 février : 10h30 : assemblée générale-licences-galette des rois

Dimanche 25 février : reprise du cyclo, départ à 9h30

Samedi 26 mai : journée détente au spectacle de la famille Guerzaille

Samedi 16 juin : journée détente, vélo le matin et pic-nique le midi

Dimanche 28 octobre : dernière sortie programmée

Prix des licences :

- ▶ Adultes : 20 €
- ▶ Enfants + 16 ans : 16€
- ▶ Enfants - 16 ans : 8€

Pour tous renseignements, s'adresser au président BAZIN Jean Paul ou au secrétaire TRAVERS Fernand 02 99 76 55 15.



GYMNASTIQUE DOMALINOISE

La saison 2017 - 2018 a repris pour les adeptes de la Gymnastique.

Le cours du lundi matin, encadré par Paul, est basé sur une gymnastique douce faisant travailler mémoire, coordination, mobilité et équilibre.

Le cours du jeudi soir avec Thomas sera plus une gymnastique dynamique avec Step, Cardio, Abdo Fessiers, Stretching etc....

Il est toujours possible de venir nous rejoindre dans l'un des 2 cours.

L'inscription pour l'année est de 65 euros.

- ▶ Les jours et horaires des cours sont les suivants :
- ▶ Le lundi matin de 10 h 30 à 11 h 30
- ▶ Le jeudi soir de 19 h 30 à 20 h 30

Vous pouvez contacter soit Angèle au 02 99 76 38 30 pour le cours du lundi ou Brigitte au 02 99 96 45 49 pour le cours du jeudi.

Date à retenir : notre Assemblée Générale le 26/01/2018



L'AVENIR DE DOMALAIN

L'Avenir de Domalain a fêté ses 40 ans le 10 juin dernier avec grand succès, avec des animations l'après-midi suivi d'un repas le soir.



Merci aux bénévoles pour cette soirée.

Le club a fait un partenariat avec le stade Rennais pour que nos jeunes puissent participer à plusieurs activités avec le Stade Rennais.

Merci à Jeremy Gomelet qui a fait la démarche auprès du Stade Rennais.



Nos 2 équipes seniors ont bien commencé la saison avec de plus en plus d'effectif et donc les résultats sont au rendez-vous et ce grâce aux responsables de ces équipes Didier Dupont et Jean-Yves Hardy, ainsi qu'à Guillaume Lecacheur et Lars Molenaar pour les entrainements.



Nos responsables d'équipes:



- ▶ Jerome Droyer : U7-U8-U9
- ▶ Dominique Paysant : U10-U11
- ▶ Jeremy Gomelet : U12-U13
- ▶ Jonathan Priour - Andy Reuzé : U14-U15
- ▶ Patrice Jaunasse : U16-U17
- ▶ Richard Metée - Ludovic Renoux : Vétérans
- ▶ Didier Dupont - Jean-Yves Hardy : Séniors
- ▶ Christian Malécot : Arbitre de touche

Manifestations :

Tournoi de l'ascension sur 4 jours :

- ▶ Le mercredi 9 mai U15-U17 en semi-nocturne
- ▶ Le jeudi 10 juin seniors
- ▶ Vendredi 11 juin soir Vétérans
- ▶ Samedi 12 juin U11-U13

Le 17 novembre soirée organisée par le groupe d'animation (Julien Baslé, Alexandre Doineau, Sylvain Meneust).

Merci à nos bénévoles, responsables d'équipes, arbitres et à nos membres du bureau pour leur implication au sein du club de bénévoles de Domalain.

Il nous manque des bénévoles pour encadrer les jeunes le mercredi et le samedi, ainsi qu'un arbitre officiel.

Le président Christophe Frein. christophe.frein@wanadoo.fr
06-44-76-73-75

Toute l'équipe dirigeante vous souhaite une bonne année et une bonne saison sportive.

PÉTANQUE CLUB DOMALAIN

Le Club de Domalain Pétanque finit bien 2017 ; en Championnat des Clubs, l'équipe 1 conserve sa place pour une 2^{ème} année en 1^{ère} division, la première fois depuis la création du club. Lors de l'Assemblée Générale du 4 novembre, le bureau a accueilli Jean-Pierre Quéguiner au poste de secrétaire et Sylvain Chevrier, secrétaire adjoint. La

pré-inscription pour 2018 montre une évolution des effectifs de 15 % et un rajeunissement avec 4 minimes/cadets qui participeront à la Coupe de Noël à Cesson, le 16 décembre 2017. Le club assurera diverses compétitions dont un concours Doublette ouvert à tous, le 13 mai au boulodrome de La Traverie et un Départemental limité à 128 équipes au

stade de La Guerche de Bretagne, le 8 juillet 2018. Le Président Marc Legendre, remercie son bureau, ses bénévoles et la municipalité pour leur participation dans la vie du club et vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Renseignements divers au 06.20.79.65.31 ou sur domalainpetanque.e-monsite.com

SAPEURS-POMPIERS



En 2017, les sapeurs-pompiers ont effectué 120 interventions; ce qui représente une baisse d'environ 30 sorties par rapport à l'année précédente. Sur ces interventions, environ 80% concernent des secours à personne.

Cette année 2017 a été marquée par un changement à la tête du Centre d'Incendie et de Secours de Domalain. En effet, après 16 années en poste dans le binôme de direction, l'adjudant-chef Denis Baslé a été remplacé par l'adjudant Jean-Philippe Grimault en tant que chef de centre lors de la cérémonie de passation de commandement qui a eu lieu le vendredi 13 octobre en présence de nombreuses personnalités.

Une nouvelle recrue nous a rejoint cette année, Rémy Gallon qui fait partie de l'équipe depuis le 1^{er} juillet, ce qui porte l'effectif du centre à 17 sapeurs-pompiers volontaires.

En 2017, 2 manœuvres inter-centres ont été organisées; l'une à la carrière de Louvigné de Bais, l'autre dans une entreprise de La Guerche de Bretagne. Ces 2 manœuvres ont rassemblé des pompiers de Bais, La Guerche, Domalain et Louvigné de Bais.

Le 23 juin, a eu lieu la deuxième édition du tournoi de soccer; 32 équipes étaient présentes à ce tournoi dont 15 équipes qui étaient composées uniquement de sapeurs-pompiers. Suite au succès de cette 2^{ème} édition, ce tournoi sera reconduit en 2018; il aura lieu le vendredi 22 juin.

Les pompiers Domalinois se sont aussi déplacés pour différentes manifestations; le 28 janvier, participation au cross départemental de Dol de Bretagne; le 1^{er} septembre, participation au tournoi de soccer de Gévézé; le 7 octobre, a eu lieu le rassemblement départemental à Argentré du Plessis et le 14 octobre, une équipe a participé au Mud Bais.

Le centre de secours de Domalain est toujours à la recherche de candidats qui voudraient s'engager chez les sapeurs-pompiers. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du centre de secours. Vous pouvez également contacter le 06-46-71-52-15.

Dates à retenir :

- ▶ Tournoi de soccer : Vendredi 22 juin
- ▶ Bal de la Sainte Barbe : Samedi 1^{er} décembre



ENTENTE DES CHASSEURS DE DOMALAIN

En 2017, les statuts de l'association ont changé. En cette occasion, un repas sera organisé le 24 Février 2018. Au cours de cette soirée, les bénévoles qui ont œuvré pour l'entente pendant des années, seront remerciés.

Les réservations seront disponibles à Mon petit Bar ou à Votre Marché à partir de début Janvier.

Dates à retenir :

- ▶ 24 Février 2018 : Repas de l'association ouvert à tous (Suprême de Pintade à 18€)
- ▶ 4 Mars 2018 : Concours de Palets en salle
- ▶ 11-12 Août 2018 : Concours de Palets à la Heinrière

Le président, Joseph CROYAL



ASSOCIATION DE PÊCHE DE LA TRAVERIE



L'association de pêche a organisé 1 concours et 3 lâchers de grosses truites au cours de l'année 2017.

Le concours était le samedi 18 mars avec 110 pêcheurs.

Les lâchers de grosses truites ont eu lieu les samedi 22 avril, 20 mai, 30 septembre.

Nous avons eu une bonne participation du nombre des pêcheurs lors des

différents lâchers de grosses truites (une moyenne de 44 pêcheurs) et une vente de cartes pratiquement identique à l'année précédente.

Les dates à retenir pour 2018 :

- ▶ Vendredi 16 février : Assemblée générale
- ▶ Samedi 17 mars : Concours de pêche avec lâcher de truites
- ▶ Samedi 21 avril : Lâcher de grosses truites
- ▶ Samedi 26 mai : Lâcher de grosses truites
- ▶ Samedi 23 juin : Lâcher de grosses truites
- ▶ Samedi 29 septembre : Lâcher de grosses truites

La pêche sera ouverte tous les jours du 17 mars au 31 octobre 2018 de 07 h 30 à 21 h.

Les cartes sont en vente dans les commerces de la commune.

Possibilité de prendre une carte à l'année à Mon P'tit Bar valable tous les jours sauf jours de concours et lâchers.

Tarif des cartes :

- ▶ Adultes : 1 gaule : 2.50 €
2 gaules : 4.50 €
3 gaules : 6.00 €
- ▶ Enfants : 1 gaule : 2,00 €
2 gaules : 3,00 €

L'Association de Pêche de la Traverie vous souhaite « Une Bonne Année 2018 Et une Bonne Pêche »



UCAD (Union de commerçants et artisans de Domalain)



Notre association compte 15 adhérents et regroupe les commerçants et artisans de la Commune.

Notre Marché de Noël a eu lieu, le dimanche 26 novembre 2017.

De nombreux exposants présents au rendez-vous du marché de Noël. Vous avez pu découvrir de très belles choses artisanales ainsi qu'un très beau feu d'artifice offert par l'UCAD et la Mairie de Domalain.

Nous remercions toutes les personnes de l'UCAD, qui ont participé à cette manifestation.



L'UCAD vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Présidente :

Mme Oury Fabienne,
02 99 76 54 93

Vice-Présidente :

Mme Morice Nicole,
02 99 76 30 51

Secrétaire :

Mme Chatelais Elisabeth

Trésorier : M. Mette Richard

Date à Retenir :

- ▶ Concours de quilles Finlandaises : Dimanche 3 juin 2018
- ▶ Marché de Noël : Dimanche 25 Novembre 2018.



ASSOCIATIONS

CARCRAON ENVIRONNEMENT

Cette année 2017 a notamment été marquée par un grand changement pour l'Association Carcraon Environnement puisque Jean-Paul CARRE et Bertrand GRASSET, respectivement Président et Vice-Président de la commission fêtes depuis de nombreuses années ont décidé de laisser leur place. Monique JEULAND, Présidente de la commission environnement a également souhaité faire de même. L'Association les remercie sincèrement pour toutes ses années de bénévolat. Un nouveau bureau a donc été élu au mois de février, qui est composé ainsi : Cécile GALLON : Présidente fête, Magali MOREAU : Présidente environnement, Jean-Charles GUILLAUMIN : Vice-Président, Serge RENAULT : Secrétaire et Freddy GERARD : Trésorier.

Le nouveau bureau souhaite conserver la dynamique qui existe à Carcraon et de beaux succès étaient encore au rendez-

vous cette année avec les 4 activités principales de l'Association :

- ▶ le concours de belote qui a eu lieu le samedi 11 et le dimanche 12 février
- ▶ le vide-grenier le dimanche 11 juin
- ▶ la fête du village et le feu de la Saint Jean le 1^{er} juillet
- ▶ et enfin la fête des voisins le 10 septembre.

Le groupe moto a également organisé plusieurs sorties : en mai en Mayenne au Musée Robert Tatin et aux grottes de Saulges, en juin aux marais salants de Guérande, en août au port d'Erquy, en septembre à Vire et enfin en octobre au port du Crouesty.

Un grand merci à tous nos sponsors mais aussi à nos précieux bénévoles sans qui la réussite de nos événements ne serait pas possible.

Pour l'année 2018, un petit changement

à noter puisque nous n'organisons plus le concours de belote mais nous le remplaçons par un repas dansant à la salle communale de Domalain. Nous comptons sur votre présence pour la réussite de ce premier rendez-vous qui se tiendra le 10 février 2018.

Voici les dates importantes à retenir pour cette nouvelle année qui coïncide avec les 25 ans de notre association:

- ▶ Vendredi 26 janvier : Assemblée Générale et galette des rois à la Maison du Village
- ▶ Samedi 10 février : Soirée repas dansant, à la salle communale de Domalain
- ▶ Dimanche 10 juin : Vide-grenier sur le terrain de la Maison du Village
- ▶ Samedi 7 juillet : 25 ans de l'Association, fête du village, feu de la Saint Jean et concours de palets
- ▶ Dimanche 9 septembre : Fête des voisins.



DOMALAIN DAKOTA DANCERS

La 2^{ème} saison, de l'association DOMALAIN DAKOTA DANCER'S a commencé depuis septembre dernier. L'animateur, Kevin BLOT, propose des danses de country et de line dance.

Les cours se déroulent :

- ▶ Le LUNDI de 19 h 45 à 20 h 45 pour les confirmés et de 21 h 00 à 22 h 00 pour les intermédiaires.
- ▶ Le MERCREDI de 19 h 45 à 20 h 45 pour les débutants.

INFOS PRATIQUES :

- **PRÉSIDENT** : Philippe BRISSIER : 06 27 35 08 48

- **VICE-PRÉSIDENT** : Ludovic TARDIF : 06 77 18 53 58

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



EHPAD NOTRE-DAME DE LOURDES

L'année 2017 s'achève à l'Ehpad Notre Dame de Lourdes. Cette année a de nouveau été ponctuée par de nombreuses animations et nouveautés...

Le repas des familles à eu lieu en ce début d'année : le 8 avril 2017, il reste toujours autant apprécié des familles, car pour beaucoup, c'est un moment d'échanges et de rencontres avec celles-ci. Ce grand rassemblement accueille 160 personnes.

L'été s'est écoulé avec ses nombreux pique-niques et sorties, au grand plaisir de résidents qui aiment sortir ; avec parfois une météo capricieuse qui a bousculé nos programmes.

La résidence possède une terrasse qui permet de déjeuner dehors, pour les personnes qui ne désirent pas sortir très loin. D'ailleurs, un barbecue est mis à disposition des familles pour venir manger avec leurs proches, ce qui peut permettre de passer un agréable moment en profitant du parc de la résidence et de resserrer les liens.

Les balcons ont été de nouveaux fleuris cette année et arrosés par les résidents, avec l'aide des bénévoles.

A l'avenir, un projet de jardin devrait voir le jour pour encore plus embellir l'espace autour de la résidence et ainsi rendre la vie des résidents encore plus agréable.

L'arrivée d'une ponette (Violette) et d'un lapin angora (Jojo) agrémentent le parc, depuis cet été en plus des moutons et des poules ... les résidents prennent plaisir à aller se balader dehors.

Comme chaque année, un séjour de 4 jours à eu lieu, en juin, à St Pierre de Quiberon au cours duquel 10 résidents ont pu découvrir (ou redécouvrir) le golfe du Morbihan ; en plus de ce séjour ; un petit voyage de 2 jours a eu lieu en septembre ; ainsi 5 résidents sont partis pour la Rincerie à la Selle Craonnaise.

Ils ont pu séjourner en mobil-home, faire du pédalo, du Ménéalo et aussi naviguer en péniche sur la Mayenne à Château-Gontier.

Des animations d'automne et récurrentes ont eu lieu : pèlerinage à la Peinière, bal du dimanche, grillée de châtaignes, grand Loto...

Le repas de Noël cette année s'est déroulé le 14 décembre afin de marquer Noël et remercier les bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année. Indispensable pour l'accompagnement de nombreuses activités ou sorties telles que : piscine, tricot, sortie à la SPA, marchés... ; d'ailleurs si parmi vous, certains ont du temps libre, nous avons toujours besoin de bénévoles, merci de vous adresser à la Résidence.

L'arbre de Noël a pris toute son importance le 28 décembre pour le plaisir de toutes les générations avec les arrières petits-enfants des résidents, les enfants du personnel et des intervenants extérieurs.

Les projets à venir : cette fin d'année 2017 verra aussi quelques projets se concrétiser :

- ▶ La signalétique sera mise en place dans l'ensemble de la résidence (ainsi qu'à l'extérieur) afin de faciliter les repérages et les déplacements de chacun (chaque aile a désormais un nom en lien avec sa couleur et notre identité bretonne ; par exemple, aile 1 RDC, de couleur jaune, s'appelle désormais aile « Sables d'Or »).

- ▶ Le salon de coiffure a été entièrement rénové par nos agents d'entretien, afin de permettre aux moments passés dans ce lieu de vrais moments de détente.

L'année 2018 devrait à nouveau être marquée pour de beaux projets, pour l'amélioration de l'accompagnement des

résidents.

En effet, toujours dans un souci constant d'accompagnement diversifié et adapté, et en accord avec le projet d'établissement de la résidence, une extension et un jardin thérapeutique devraient voir le jour courant 2018.

L'extension aura deux objectifs principaux et s'effectuera sur deux parties distinctes de la résidence :

- ▶ Tout d'abord, l'agrandissement de l'espace privatif des résidents, avec la destruction de 2 chambres des ailes 1 (RDC et étage) et la création de 4 nouvelles chambres (RDC et étage), afin de pouvoir créer un espace dédié à l'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs (de type « Alzheimer » ou apparentés) ; dans cet espace, chaque résident aura une chambre individuelle, et un lieu de vie, avec espace cuisine, repas et également activités, sera créé, pour apaiser chacun ; bien sûr, des activités communes avec les autres résidents seront toujours d'actualité sur des temps dédiés.

- ▶ Puis, la création d'un espace dédié aux activités, qui sera situé en contre-bas du parking, sur l'espace « pelouse » ; dans cet espace, seront créés :

- Une grande salle d'activités modulable (par des cloisons amovibles) en petites salles d'activités, avec un espace cuisine ;
- Un salon des familles (divisible en 2 salons distincts si besoin) ;
- Une terrasse-patio (qui rejoindra la terrasse actuelle, située à l'avant du bâtiment) à l'abri du vent ;
- Des bureaux ou petites salles d'activités, pour des activités en petits groupes ;
- Des sanitaires ;



ASSOCIATIONS

- Une salle de réunion ;
- Au sous-sol, des vestiaires dédiés aux cuisines, ainsi que des lieux de stockage et des places de stationnement pour les véhicules de la résidence ;
- Des combles seront également construits mais non-aménagés immédiatement, afin de permettre à l'association d'envisager tout projet d'avenir.

Le jardin thérapeutique sera situé derrière la résidence, entre les kiosques. Cet espace dédié aura vocation à être autant un support d'activités qu'un lieu d'agrément où les familles pourront se retrouver avec leur proche et profiter d'un cadre propice aux rapprochements. L'animatrice et l'ergothérapeute ont suivi une formation complémentaire dans la conception et l'animation de jardin thérapeutique. Nous espérons pouvoir,

dès 2018, cueillir, récolter et déguster les fruits du travail de chaque résident.

Nous profitons aussi de cet espace pour vous annoncer que depuis l'été 2017, **l'association Notre Dame de Lourdes est reconnue « d'Intérêt Général » et qu'à ce titre, tout don entraîne une réduction d'impôt,**

- ▶ à hauteur de 60% des versements, dans la limite de 5 pour mille du Chiffre d'Affaires pour toute entreprise soumise à IS ou IR (Art 238bis du CGI),
- ▶ à hauteur de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du Revenu Imposable pour les particuliers (Art 200 du CGI).

Bien sûr, l'ensemble des dons contribueront à la continuité de l'amélioration de l'accompagnement des résidents, dans l'esprit du projet d'établissement.



Dates à retenir pour 2018

- ▶ Vernissage de tableaux réalisés en ART-Thérapie par les résidents : Mars 2018
- ▶ Repas des familles : samedi 7 Avril 2018

ART FLORAL

Laissons parler les plantes et les fleurs

L'art floral est devenu une passion pour une vingtaine d'adhérentes de l'association Art Floral de Domalain. En effet, ces personnes se regroupent une fois par mois sous la houlette de leur monitrice qui leur fait partager sa passion.

Chaque mois, un bouquet est proposé et cette réalisation comble tous ceux

qui admirent ces bouquets. L'art floral comporte aussi un peu de bricolage et est unique en son genre. Les fleurs ne sont pas imposées et les fleurs du jardin sont préconisées. Ces cours se déroulent dans la bonne humeur et en toute convivialité. Les cours se déroulent à l'Espace Culturel de Domalain, le lundi de 20 h 15 à 22 h.

Si vous souhaitez intégrer ce groupe, sachez qu'il est toujours temps.

Le montant de la cotisation est fixé à 40 Euros pour l'année, à raison de 11 cours allant de septembre à juillet de l'année suivante.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Daniel TESSIER au 02.99.76.37.96 ou Yvette MOUEZY au 09.79.22.99.00 ou Nadine PAYSANT au 02.99.76.52.90.



A.C.P.G.- U.N.C.- A.F.N. - O.P.E.X Soldats de France et membres associés

L'année 2017 a été moins riche en manifestations patriotiques que les précédentes avec seulement les manifestations habituelles du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

Notre association est en progression avec deux nouveaux soldats de France : Bertrand BETIN et André LOURY. Ce qui fait 54 adhérents : 19 AFN, 1 OPEX, 17 Soldats de France, 10 veuves, 7 membres associés et 1 adhérente ACPG. Vous pouvez toujours nous rejoindre comme Soldat de France ou membre associé. Il nous faut transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.

Le dimanche 14 mai : Commémoration du 72^{ème} anniversaire de la guerre 39-45. Après la cérémonie religieuse célébrée par le Père Sicot, les élus, les combattants, une délégation des sapeurs-pompiers et la population se sont rassemblés devant le monument aux morts pour la cérémonie habituelle : dépôt de gerbes, message des anciens combattants et de monsieur le Maire, sonnerie aux morts, minute de silence, le chant des partisans puis la Marseillaise par Pierre Rolland, reprise par l'assistance. A la salle polyvalente, remise de l'insigne de



Soldat de France à Bertrand BETIN par Christian OLIVIER, puis vin d'honneur offert par la commune.

Le 21 juin, 45 personnes sont parties en car vers les marais du Cotentin, Isigny sur Mer pour une visite guidée de la fabrique artisanale des caramels d'Isigny ; puis c'est le restaurant Hôtel de France, autrefois relais poste (plus de chevaux dans la cour) où nous sommes accueillis par le personnel pour un repas bien apprécié. A 14h30 nous nous dirigeons vers St Côme du Mont où nous embarquons pour une croisière de 3 heures sur la Douve, commentée avec beaucoup d'humour par le capitaine. A mi-parcours nous accostons à Liesville pour visiter l'Eglise. Retour vers la terre ferme : photo souvenir et retour à Domalain. Malgré une chaleur accablante, la journée a été appréciée.

Le dimanche 12 novembre : 99^{ème} anniversaire de l'Armistice 14-18. La cérémonie religieuse a eu lieu à 11 h avec quelques enfants, les élus, les combattants et les sapeurs-pompiers qui s'associent avec nous, la population. Rassemblement devant le monument aux morts : montée des couleurs, dépôt de gerbes : commune, combattants et sapeurs-pompiers, lecture des messages, appel des 17 domalinois morts pour la France en 1917 et exceptionnellement de 5 soldats morts en opérations extérieures depuis novembre 2016. A chaque nom cité, un enfant dépose une rose au pied du monument, sonnerie aux morts, minute de silence, la Marseillaise chantée par l'assistance.

A la salle polyvalente, remise des décorations : Jean PAYSANT médaille d'argent mérite UNC pour 15 ans de vice-présidence, Christian OLIVIER et Pierre ROLLAND médaille de bronze, mérite UNC, insigne de Soldat de France

à Hubert ROSSARD et André LOURY. Vin d'honneur offert par la commune ; puis c'est le repas avec 52 convives servi par le restaurant « Bon Appétit » de Domalain.

Le 5 décembre, à Etrelles, cérémonie en hommage aux victimes d'Afrique du Nord, pour les 9 communes de l'ex-canton d'Argentré. Domalain a eu la chance d'être épargné mais Argentré a eu 3 victimes, Etrelles 2 et Le Pertre 1. Elus et combattants ont représenté la commune de Domalain.

La cérémonie du Centenaire de l'Armistice 14-18 aura lieu le 11 novembre 2018. J'invite les domalinois à venir nombreux, avec leurs enfants, participer à cette cérémonie pour honorer les 108 jeunes qui ont fait le sacrifice de leurs vies et dont les noms sont inscrits sur le monument ainsi que les 11 morts de la guerre 39-45. Merci pour eux.

Manifestations 2018

- ▶ Mercredi 24 janvier : assemblée générale
- ▶ 11 et 12 mai : centenaire à Paris
- ▶ Dimanche 13 mai : commémoration 39-45
- ▶ Mercredi 20 juin : sortie annuelle
- ▶ Samedi 1^{er} septembre : congrès départemental à Janzé
- ▶ Dimanche 11 novembre : 100^{ème} anniversaire de l'Armistice 14-18
- ▶ Mercredi 5 décembre : hommage aux victimes d'Afrique du Nord au Pertre

Composition du bureau

- ▶ Président : Jean HELESBEUX
- ▶ Vice-président : Pierre ROLLAND
- ▶ Secrétaire : Monique PINCEPOCHE
- ▶ Trésorier : Paul TOUIN

Meilleurs vœux pour 2018



L'ADMR D'ARGENTRÉ-DU-PLESSIS



DES SERVICES ADAPTÉS A TOUS

Faisant partie du réseau national ADMR, l'Association ADMR d'Argentré du Plessis répond aux besoins de tout public : seniors, personnes en situation de handicap, familles ayant besoin de garde d'enfants ou de soutien ménager...

L'ADMR peut vous offrir une large gamme de services à domicile



(ménage, repassage, préparation des repas, entretien du linge, courses, téléassistance, portage des repas, garde d'enfants, ...) qui permettent de mieux organiser votre vie ou de surmonter des difficultés passagères.

Les bénévoles, acteurs moteurs de l'Association, recrutent et organisent le travail des salarié(e)s. Ils sont présents pour vous rencontrer, vous écouter et trouver la solution adaptée à vos difficultés. Connaissant bien l'environnement et les contraintes des familles, ils vous accompagnent pour monter les dossiers appropriés (demande de prise en charge).

L'association ADMR du canton d'Argentré du Plessis dessert les communes suivantes : Argentré du Plessis, Le Pertre, Brielles, Gennes sur Seiche, Saint Germain du Pinel, Domalain, Vergeal, Torcé, Etreilles, Erbrée, Mondevert et Bréal sous Vitré.

Chaque service bénéficie d'une réduction d'impôt de 50%...Alors n'hésitez plus...

N'hésitez pas à contacter le bureau pour toutes demandes :

ACCUEIL AU PUBLIC

Mardi et jeudi de 8h à 12h

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

ADMR Argentré du Plessis

11 Rue Alain d'Argentré
35370 Argentré du Plessis

Tél : 02 23 55 06 17

Mail : argentre.asso@admr35.org

L'Association recherche également des bénévoles ayant du temps libre, aimant le contact et voulant s'investir dans la vie associative de sa commune.

Pour plus d'information, contactez le secrétariat au 02 23 55 06 17.

LE CLUB DES AINÉS DE DOMALAIN



2017 se termine avec une belle progression du nombre d'adhérents et pour 2018 nous espérons retrouver beaucoup de nouveaux et anciens retraités.

Les activités sont très variées :

Nous nous retrouvons tous les quinze jours à la salle polyvalente (marche, palets, belote, jeux de société). Nous allons développer le tarot et organiser des concours de belote, palets, tarot, réservés aux adhérents. Nous continuerons les repas et après-midis festifs.

Avec le secteur (ancien canton), le 1er et 3^{ème} jeudi du mois, nous organisons une marche tonique. Les mois pairs, nous faisons une dictée suivie de calcul mental, les mois impairs, du gaisavoir. Nous proposons des formations informatiques et, pour ces quatre disciplines, nous avons la chance d'avoir de vrais profs bénévoles. Trois après-midis par an nous retrouvons pour une séance de cinéma suivie d'un débat avec le réalisateur du film. Ainsi, nous découvrons le monde. En 2017, nous

avons admiré les Pyrénées et le GR20, mythique sentier de randonnée en Corse. Le 12 février prochain, nous découvrirons la Martinique et la Guadeloupe et le 12 mars l'Irlande.

Le 5 juin, nous aurons la chance d'accueillir le triathlon, concours départemental qui regroupe cinq activités (pétanque, palets, belote, tarot, gai savoir). 600 personnes sont attendues. Nous espérons que des Domalinois et Domalinoises y participeront activement. Même si vous n'êtes pas adhérents, nous serons heureux de vous accueillir en tant que bénévoles.

Avec le club du Pertre, une dizaine d'adhérents vont partir en croisière sur le Rhin. D'autres, avec GEMOUV 35, partiront en croisière sur l'Adriatique et une quarantaine se retrouveront, pendant une semaine au moulin de Sournia dans les Pyrénées Orientales.

La devise du club est de se distraire, se cultiver, se donner du bon temps ensemble. Alors rejoignez-nous.

Pour le Conseil d'administration,

Jean-Pierre Mounier



Groupe de marcheurs lors de la journée grillade le jeudi 14 septembre 2017

DOMALAIN TIERS-MONDE

Domalain Tiers-Monde en immersion

Le changement opéré il y a un an dans le tri ménager s'est traduit par l'allègement du contenu des «sacs jaunes»... D'un jour à l'autre, journaux, publicités et magazines y ont été interdits de séjour.

Amis de **Domalain Tiers-Monde** qui participez à la **collecte des papiers** que l'Association a mise en place en 2005, vous avez tenu compte de ce changement et continuez d'y être fidèles. Gardez en permanence le réflexe de ce tri qui n'est plus contraignant pour vous depuis que vous en avez pris l'habitude. Il génère un apport financier appréciable pour venir en aide, comme l'Association s'y est engagée, à des Malgaches pauvres et nécessiteux : nourrissons, enfants, adultes, jeunes et vieux... Ils sont de plus en plus nombreux.

La fourmière du samedi matin

Le local qui sert d'entrepôt a beau être vaste - il a déjà été l'objet de deux agrandissements -, il n'est pas encore suffisamment grand pour contenir toutes les personnes qui l'envahissent, vont et viennent, les bras chargés de cartons, de sacs dont les grands caissons engloutissent les contenus au fur et à mesure des arrivages. C'est une véritable fourmière humaine qui se presse, serpente, se frôle, s'active. Il faut laisser la place à ceux qui entrent. Le flot n'arrête pas !

Chaque 1^{er} samedi du mois, tout au long de la matinée, c'est un va et vient incessant. Ce sont de belles rencontres. Ce sont des échanges appréciés. C'est le moment et le coin des nouvelles !

C'est aussi, avant de repartir, l'arrêt à la table des «petites douceurs» : café, vin chaud, gâteaux... le tout servi par des hôtesses empressées et à la joie communicative.



Durant toute la matinée, les voitures se succèdent. Une fois les coffres déchargés, l'oeil vigilant d'un «gilet jaune» canalise le flot, afin de permettre aux chauffeurs de se garer sans gêner la circulation. Ce qui n'est pas une mince affaire !

Un nouveau dispensaire : MORONDAVA

En 1985, **Domalain Tiers-Monde** voyait le jour, avec l'intention de procurer à **Soeur Marie-Emmanuel** les médicaments qui manquaient totalement au dispensaire dont elle était responsable à MANDRITSARA (N. Est de l'île). Cette aide s'est étendue, par la suite, à celui de MAROVOAY (N. Ouest)... Un troisième allait voir le jour à MORONDAVA (Centre Ouest).

Longtemps, il n'y eut, sur son futur emplacement, qu'un banc, posé sur le sol poussiéreux, servant à la fois de table, de sièges, de bureau, de salle d'accueil, de consultations et de soins, tout en supportant médicaments, pansements, pinces et ciseaux... Le tout sous un soleil généreux et au mépris des règles d'hygiène les plus élémentaires. Mais, il était hors de question de ne pas accueillir et soigner les malgaches qui se présentaient.

Grâce à **Domalain Tiers-Monde**, grâce surtout à **vous, amis fidèles**, des fondations virent le jour. Des murs s'élevèrent. Des salles furent aménagées. Et c'est maintenant un bâtiment élégant et fonctionnel qui accueille et soigne les personnes qui en manifestent le besoin.

Voilà des réalisations dont vous pouvez être fiers ! Voilà le résultat tangible de ce **travail de fourmi** que vous accomplissez dans l'ombre et qu'il est important que vous deviez **poursuivre**.

Tous les papiers collectés se transforment, comme par magie, en papiers de valeur : ils ont pour nom «Euros» et ils sont employés intégralement à l'achat de médicaments et de matériel médical dont dépendent la vie et la survie des «Trois M» : les dispensaires de MANDRITSARA, MAROVOAY et MORONDAVA !

Manifestations pour 2018 :

- ▶ Assemblée Générale : Vendredi 09 février 2018.
- ▶ Bol de Riz : Dimanche 25 mars 2018

Juste quelques chiffres

Les paquets mis soigneusement de côté, modestes ou imposants... chaque kilogramme apporté le samedi au dépôt, TOUT finit par atteindre des poids impressionnants.

Qu'on en juge plutôt :

En 2014 : **123 tonnes** - En 2015 : **190 tonnes** - En 2016 : **240 tonnes** - En 2017 : **195 tonnes**... Et, depuis 2005, année de départ de la collecte : **1500 tonnes**.

Amis collecteurs, amis bénévoles, continuons de forger et d'assembler ensemble les maillons de cette belle chaîne humanitaire. A tous, **MERCI !**

Victor LEMOINE



ÉTAT CIVIL au 10 décembre 2017

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Naissances	44	23	36	35	29	31	18	18	30
Mariages	5	7	9	8	5	1	2	5	7
Décès	11	22	9	26	21	13	18	20	18

NAISSANCES

22 novembre 2016	FLASQUIN Clara	Les Hartays
01 décembre 2016	BEDU Lylith	14, rue d'Argenté
02 décembre 2016	MARTIN Eden	49, rue Notre Dame de Lourdes
15 décembre 2016	BOUJARDINE DURAND Kamelyia	La Haute maison
25 janvier 2017	CHANTREL Pablo	12, rue Notre Dame de Lourdes
02 février 2017	GAULIER Elise	La Piltière
01 mars 2017	BRANTHONNE Emma	11, La Heinrière
30 mars 2017	MOREAU Marion	46 TER Rue de l'étang
10 avril 2017	CARRÉ Azilis	Les Landes de Mont-Besnard
08 mai 2017	GARCIA DUHEM Tilouan	5 rue du Vallon de l'épinette
13 juin 2017	GÉRARD Zakariyyâ	4, rue Brune
15 juin 2017	HOGREL Léna	Le Plessis
24 juillet 2017	DUCREUX Salomé	La Petite Beguinière
26 juillet 2017	BRILLANT Nolan	Le Haut de la voie
24 août 2017	ROUSSELIN Mila	La Basse Gasnerie
14 septembre	CHEVRIER Rose	La Nongie
10 octobre 2017	CHAUVIN Hugo	La Grande Morinière
16 octobre 2017	SABER Arthur	Le Cormier
05 novembre 2017	DARIER Lounis	67, rue Notre Dame de Lourdes
10 novembre 2017	GOUPIL Ewan	Les Basses Hairies
21 novembre 2017	ALLAOUI Réda	1, Rue du Ruisseau de Pouez
8 décembre 2017	LEROUVILLOIS Aela	1, rue du Chêne Vert



MARIAGES

26 mai 2017	GAIGEARD Sébastien et LAFITTE Gwenaëlle	Les Gendronières - Domalain
25 août 2017	JOUAULT Hubert et GEFFRAUD Martine	La Martinière - Domalain
26 août 2017	HUBERT Damien et CHEVRIER Noémie	La Boisselière - Domalain / Val d'Izé



DÉCÈS

18 novembre 2016	88 ans	LEBRETON Roger, Francis	La Tuilerie	Transcription
10 décembre 2016	79 ans	AMELINE Guy, Marcel, Roger	24, rue Notre Dame de Lourdes	
04 janvier 2017	94 ans	PELTIER Germaine, Marie, Ange	née HOUGET 24, rue Notre Dame de Lourdes	
15 janvier 2017	88 ans	SALMON Marie-Léonie	née SUBIRY 24, rue Notre Dame de Lourdes	
24 janvier 2017	89 ans	BAZIN Jean, Marie, Francis	La Bois Sans Pair	Transcription
5 février 2017	86 ans	LANCELOT Auguste, Eugène	24, rue Notre Dame de Lourdes	
6 février 2017	8 mois	JOLLY Alice, Mathilde, Stéphanie	La Beffellerie	Transcription
13 février 2017	83 ans	FITTER John, Edward, Frank	La Beffellerie	Transcription
19 février 2017	51 ans	RENAUDIER Eric Henri Yves	11, rue de la Vallée	
1 mars 2017	91 ans	COUDRAY Maria Augustine Juliette	née CHEVALIER 24, rue Notre Dame de Lourdes	
2 mars 2017	90 ans	ETIENNE Simone, Anna	née BOISHUS 24, rue Notre Dame de Lourdes	
3 mars 2017	44 ans	HILLION Barbara, Claudine, Laure	née PINSON 4, rue de la Janière	Transcription
1 avril 2017	64 ans	CHRÉTIEN Yvonne Rosalie	24, rue Notre Dame de Lourdes	
8 avril 2017	89 ans	DOINEAU Pierre, Jules	Les Gendronières	Transcription
2 mai 2017	89 ans	FOUCHET Marie-Thérèse	née JOUAULT Le Ruet	Transcription
29 mai 2017	92 ans	MOREAU Léon, Victor	24, rue Notre Dame de Lourdes	
6 juin 2017	48 ans	CADORET Franck	Liffré	
9 juillet 2017	81 ans	MÉNARD Eugène, François, Auguste, Marie	L'écolerie	Transcription
25 juillet 2017	87 ans	GOURDEL Marie, Rosalie	née LOUVEL 24, rue Notre Dame de Lourdes	
29 juillet 2017	64 ans	CHÂTELAIS Léone Marie	née GANDON 1 bis rue de la Pavière	Transcription
01 août 2017	85 ans	ERARD Thérèse Angèle Elisabeth	24, rue Notre Dame de Lourdes	Transcription
13 août 2017	44 ans	JUGDÉ Edwige Denise Monique	1, rue Notre Dame de Lourdes	
1 septembre 2017	49 ans	CADORET Nathalie Marie Pierre	née BERNARD 4, La Haie	
28 septembre 2017	68 ans	DUPONT Maurice, Joseph	Le Plessis	
30 septembre 2017	71 ans	POIRIER Annick, Céline, Marie, Josèphe	née LETUÉ 1 allée Jacques Heiny	Transcription
22 octobre 2017	92 ans	GANDON Marie, Sainte, Joséphine	née LODIEL Le Verger	Transcription
6 décembre 2017	78 ans	BARBET Louis, Eugène	24, rue Notre-Dame de Lourdes	
10 décembre 2017	63 ans	GENDRON Michel, Joseph	La Grande Epinette	Transcription

MANIFESTATIONS 2018 (connues au 10 décembre 2017 sous réserve de modifications ultérieures)

Mois	Date	Évènement
JANVIER	Samedi 06	Assiette de tripes - Mon P'tit bar 9 h à 13 h
	Dimanche 07	sur place ou à emporter
	Jeu	Galette des rois Club des Aînés
	Vendredi 12	Vœux du Maire salle polyvalente
	Samedi 13	Galette des rois des Voltigeurs
	Dimanche 14	
	Vendredi 19	Galette des rois Domalain Dakota Dancers
	Samedi 20	Galette des rois des Voltigeurs
	Dimanche 21	
	Dimanche 21	Concours belote - Mon p'tit bar 14h30
	Mardi 23	Assemblée générale Béthanie
	Mercredi 24	Assemblée Générale AFN Espace Culturel
Vendredi 26	Assemblée Générale de l'Association Carcraon Environnement et galette des rois à la Maison du Village	
Vendredi 26	Assemblée Générale Gym	

FÉVRIER	Dimanche 4	Assemblée Générale-licences-galette des rois CYCLO-CLUB
	Vendredi 9	Concours de Tarot - Mon p'tit bar 20h30
	Vendredi 9	Assemblée Générale de l'Association Domalain Tiers Monde
	Samedi 10	Soirée repas dansant - Association Carcraon Environnement - Salle communale de Domalain
	Vendredi 16	Assemblée générale Association de Pêche de la Traverie
	Vendredi 23	Concours de Belote du Club des Aînés
	Samedi 24	Repas de l'association Entente des Chasseurs (ouvert à tous)
	Dimanche 25	Reprise du cyclo, départ 1ère sortie à 9h30

MARS	Dimanche 4	"PTIT CREUX" - Mon P'tit bar Tripes maison à emporter ou sur place
	Dimanche 4	Concours de palets - Entente des Chasseurs en salle
	Dimanche 18	Concours de belote - Mon P'tit Bar 14h30
	Samedi 17	Concours de Pêche avec lâcher de truites (Association de Pêche)
	Jeu	Repas Buffet du Club des Aînés
	Samedi 24	Soirée des voltigeurs - Salle polyvalente
	Dimanche 25	Bol de riz

AVRIL	Samedi 7	Repas des familles de la maison de retraite
	Dimanche 8	Chasse aux œuf/A.P.E.L
	Samedi 14	Repas du CCAS
	Dimanche 15	Vide grenier gratuit dans le bourg de Domalain Mon P'tit bar
	Vendredi 20	Loto du Club des Aînés
	Samedi 21	Lâcher de grosses truites
	Jeu	Badminton - Stage jeunes à Domalain
	Vendredi 27	Badminton - Tournoi jeunes à Domalain
	Lundi 30	Animations FSCF (du 30/04 au 04/05/18) inscriptions à La Mairie

MAI	Mardi 1er	Concours de palets - Mon P'tit bar salle des sports individuel à 9h30 équipe à 14h30
	Mercredi 9	Tournoi de foot U15 U17 semi-nocturne
	Jeu	Tournoi de foot des Séniors
	Vendredi 11	Tournoi de foot vétérans
	Samedi 12	Tournoi de foot U11 U13
	Dimanche 13	Commémoration 39-45
	Dimanche 13	Concours doublette de Pétanques au boulodrome de la Traverie - Ouvert à tous
	Samedi 26	Cyclo - Journée détente au spectacle de la famille Guerzaille
	Samedi 26	Lâcher de Grosses Truites

Mois	Date	Évènement
JUIN	Dimanche 3	UCAD Concours de quilles finlandaise plan d'eau de la Traverie
	Mardi 5	Triathlon concours départemental à la salle des sports Club des Aînés
	Dimanche 10	Vide grenier Carcraon Environnement sur le terrain de la Maison du Village
	Samedi 16	Fête de la musique
	Samedi 16	Assemblée Générale des Voltigeurs et tournoi familial
	Samedi 16	Cyclo - journée détente
	Mercredi 20	Sortie annuelle AFN
	Vendredi 22	Tournoi soccer de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Domalain
	Samedi 23	Lâcher de Grosses Truites
	Dimanche 24	Kermesse école Saint Anne au Plan d'eau

JUILLET	Dimanche 1	Loto centre de loisirs
	Mercredi 4	Badminton - Tournoi jeunes à Domalain
	Vendredi 6	Badminton - Tournoi double adultes à Domalain
	Samedi 7	25 ans de l'Association, Fête du village, feu de la Saint Jean et concours de palets à Carcraon
	Dimanche 8	Concours départemental de Pétanques au stade de la Guerche de Bretagne
	Mercredi 11	Don du sang
	Lundi 16	Animations FSCF (du 16/07 au 20/07/18) inscriptions à La Mairie
	Jeu	Pique Nique Club des Aînés au Plan d'eau de la Traverie

AOÛT	Samedi 11	Concours de Palets à " La Heinrière " Entente des Chasseurs
	Dimanche 12	Concours de Palets à " La Heinrière " Entente des Chasseurs
	Lundi 20	Animations FSCF (du 20/08 au 24/08/18) inscriptions à La Mairie

SEPTEMBRE	Samedi 1er	Congrès départemental à Janzé AFN
	Mercredi 5	Gai Savoir Club des Aînés
	Dimanche 9	Fête des voisins à Carcraon
	Jeu	Grillades Club des Aînés
	Samedi 15	Soirée moules frites à la salle communale à partir de 19 h 30 organisée par Mon p'tit bar et bon appetit
	Dimanche 16	Vide grenier Centre de Loisirs
Samedi 29	Lâcher de Grosses Truites	

OCTOBRE	Vendredi 19	Concours de Belote Club des Aînés
	Samedi 27	Choucroute de l'APEL
	Dimanche 28	Dernière sortie du cyclo

NOVEMBRE	Samedi 3	Loto de Béthanie
	Dimanche 11	100ème anniversaire de l' Armistice 14-18
	Samedi 17	Soirée Avenir de Domalain (Foot)
	Vendredi 23	Assemblée Générale GROUPAMA Salle Polyvalente
	Dimanche 25	Marché de Noël UCAD - Salle des Sports
Jeu	Don du sang	

DÉCEMBRE	Samedi 1er	Bal de la Sainte-Barbe
	Mercredi 5	Hommage aux victimes d'Afrique du Nord au Pertre
	Jeu	Repas fin d'année du Club des Aînés
	Jeu	Assemblée Générale - Bûche de Noël du Club des Aînés



Classes de Donalain 2017